

Le Saint-Laurent

MISE AU POINT

C'est étonnant comme il y a des choses qui entrent difficilement dans certaines cervelles ! Nous comparerions volontiers ces occiputs à d'étroits corridors métaphoriques où deux idées ne peuvent trouver place sans déranger toute l'économie du système.

C'est ainsi que nous rencontrons certains esprits, dont la candeur congénitale ne peut par ailleurs être mise en doute, qui trouvent pour le moins étrange que nous acceptions de publier certains écrits de M. J.-Fr. Pouliot. D'autres trouvent qu'il ne sied pas de publier ce que nous fournit M. de Bergerac. Nous prions les uns et les autres de bien vouloir prendre note de la présente mise au point.

Notre journal a, dès le début, fait de formelles déclarations de principes auxquels il est de plus en plus décidé de rester fidèle. Le "Saint-Laurent" est hors de la politique, telle que l'entendent du moins certaines gens, et il prétend bien ne pas s'y fourvoyer de nouveau. Nous pourrions faire erreur, car l'indépendance n'est pas nécessairement de la neutralité, comme elle ne doit pas être non plus une prédication de l'"à quoi bon".

Nous n'existons pas pour faire l'affaire de M. le député actuel, M. Chs-A. Gauvreau, pas plus que notre raison d'être est de prêter main-forte à M. Jean-Frs Pouliot pour lui aider à décrocher les honneurs qu'il peut ambitionner. Notre existence se justifie d'elle-même dans l'importance et les besoins de la ville et de la région dont nous essayons le mieux possible de promouvoir les intérêts, de faire valoir les avantages et de stimuler l'avancement.

Tout ce qui peut servir les ambitions personnelles de certaines personnes ne nous fait ni chaud ni froid, mais du moment qu'on veut défendre et faire valoir les droits et les légitimes aspirations de Rivière-du-Loup et de la région, nos colonnes sont largement ouvertes à la collaboration, d'où qu'elle vienne, du moment qu'elle est signée d'un nom responsable.

Qu'indirectement, celui qui met ainsi son nom au bas d'articles destinés d'abord à faire valoir les justes ambitions de notre population, en tire un bénéfice personnel, nous nous en réjouissons avec lui comme de la naissance d'un vingt-huitième enfant, mais nous nous nions énergiquement à ses adversaires, quels qu'ils soient, le droit de dire que notre journal favorise tel personnage plutôt que tel autre.

Nous espérons que l'on voudra bien prendre acte de la présente mise au point et ne pas nous ranger contre notre gré dans l'un quelconques des bataillons qui se disputent aujourd'hui la prépondérance chez nous.

A bon entendeur, salut !

LA DIRECTION.

ET LES CHAUFFEURS ?...

Notre article sur les prouesses de quelques gamins de la région (qui se permettent de jeter des pierres aux voitures qui passent) a été remarqué par le "Chauffeur" du Bulletin de la Ferme : le confrère approuve notre manière de voir, bien entendu, et considère qu'on ne saurait être trop sévère pour cette graine de vandales.

Fort bien ! D'ailleurs nous croyons avoir parlé bon sens et que personne ne peut se dispenser d'être de notre avis.

Notre article récent demandait encore aux parents de ne pas laisser traîner les enfants dans la rue ou les chemins, à cause des accidents qui peuvent survenir. Nous faisons précisément allusion aussi à certains chauffeurs, vrais maniaques de "grande vitesse."

C'est de ces messieurs que nous allons nous occuper aujourd'hui.

Si la route est le domaine propre de l'automobile, il ne faut cependant pas oublier que le simple piéton a, lui aussi, le droit d'y passer, et donc, d'être protégé par les lois.

Il est interdit, à juste titre, de vagabonder sur les voies ferrées : il y a danger à rencontrer les trains, même à la vitesse de trop près... Aujourd'hui la route est devenue infiniment plus dangereuse pour le piéton que la voie ferrée : car les trains suivent généralement le rail, tandis qu'il faut bien reconnaître que certains chauffeurs n'ont d'autre règle de conduite que la fantaisie la plus débridée.

Ainsi, comme nous l'apprend le Progrès du Golfe de vendredi, pas plus tard que la semaine dernière, dans la vallée de la Matapédia, un chauffeur ivre a lancé sa voiture à toute vitesse dans les rues d'un paisible village ! Résultat : une voiture renversée, un mort, et deux hommes gravement blessés. Cette équipée finira en cour d'assises...

La rumeur veut que ce chauffeur homicide s'est déjà fait enlever une fois son permis de conduire. Si la chose est vraie, nous demandons à qui de droit QUI lui a rendu ce permis. Il nous semble que voilà un point important qu'il serait bon d'éclaircir à l'enquête et au procès qui suivra.

Qu'on nous permette de déclarer qu'on donne à trop peu de frais ces permis de conduire. Il faut avoir fait, paraît-il, 75 ou 100 milles de chemin pour avoir le permis ? Il nous semble que cela ne suffit pas. En Europe, et aux Etats-Unis, le permis n'est accordé qu'après examen d'un inspecteur. Nous sommes moins scrupuleux chez nous.

Aussi que d'ivrognes voyons-nous nantis de ce permis pour le plus grand dommage de leurs concitoyens ! Pourquoi encore voyons-nous tant de fillettes et de gamins au volant des automobiles ? Si ces bébés-là n'ont pas de permis, pourquoi les laisse-t-on conduire les voitures ?

Nous ne dénions pas à l'automobile la place qu'elle a prise. Seulement nous prétendons que les piétons ont droit d'avoir la vie sauve, et qu'il est criminel de donner à certaines gens un permis de chauffeur qui équivaut à un permis de tuer.

Il est bon de sévir après coup... Ne serait-il pas mieux toutefois de prévenir le mal et d'être plus sévère pour l'octroi des permis ?

Nous prévenons encore le gouvernement qu'il est certains coins du pays où à peine dix pour cent des chauffeurs respectent

les règlements de vitesse. Tel "beau bout" de route est le théâtre quotidien d'essais de vitesse. Tout cela est intolérable pour piétons et voiturlers, qui tremblent d'être les victimes de ces fous criminels.

Les gamins ne doivent pas lancer de cailloux. Mais le gouvernement devrait bien fusiller certains chauffeurs...

LES FAITS DE LA SEMAINE

Son Eminence le Cardinal Archevêque a fêté lundi, le 29 octobre, le 35ème anniversaire de son élévation à l'épiscopat. A cette occasion, une réunion intime a rassemblé à l'archevêché les principaux dignitaires ecclésiastiques de l'archidiocèse.

Ad multos annos !

La situation est encore obscure en Allemagne. Il semble toutefois que le mouvement séparatiste doive avorter, parce qu'il a été prématuré. Dans la région rhénane, les forces de police gouvernementale paraissent avoir le dessus à peu près partout. En Bavière, rien de nouveau : Munich et Berlin sont encore en désaccord. En Saxe, il semble que le gouvernement ait obtenu aux ordres de Berlin, et que le ministère local doive démissionner.

Un mouvement se dessine pour la réunion d'un congrès spécial qui aurait pour fin d'examiner les capacités de paiement de l'Allemagne. M. Poincaré, président du Conseil des ministres de France, a déclaré que son pays n'admettrait pas la moindre réduction sur les chiffres fixés par la Commission des Réparations en 1921.

Le nouveau solliciteur-général du gouvernement d'Ottawa, M. McMurray, a été réélu à Winnipeg par une forte majorité. Deux de ses adversaires ont perdu leur dépôt.

Une révolte a éclaté la semaine dernière en Grèce : 1800 soldats se sont mutinés sous la conduite d'un général. Ils ont été réduits sans trop de peine, et 800 ont été faits prisonniers.

UN REGAL

C'est avec impatience, dit-on, que partout en ville, on soupire après les représentations comiques déjà annoncées pour les 12 et 13 novembre :

"A qui le neveu ?" de Théodore Botrel et "Un contrat à la dynamite" de Jacques D'Ars.

Et ce n'est pas sans raison que l'on souhaite ces soirées puisque le succès déjà assuré, promet à tous un régal.

Seuls les noms des Bouchard, des Thériault, des Ouellet, des Boucher, des Langlais, les principaux acteurs de ces pièces, donnent à ceux qui ont déjà applaudi à leurs succès dramatiques l'assurance de jouir, deux heures durant, d'un plaisir déjà fort goûté lors des soirées organisées par nos amis du Cercle Frontenac.

Au plaisir de l'ouïe que sauront charmer nos habiles musiciens de l'orchestre du Cercle Frontenac se joindra celui de la vue qu'éblouiront les fameux décors peints à l'huile, oeuvres de notre nouvel artiste M. Henri Cotier et de son élève Mlle Laura Lévesque.

Venez en foule les 12 et 13 novembre. Un régal vous attend.

N.B.—Les recettes sont exclusivement destinées à une oeuvre de charité ou, pour mieux préciser, au profit de pauvres orphelins de la ville.

Un prix d'assistance sera donné chaque soir au plus chanceux.

Pour assurances contre maladies et accidents consultez
BEGIN & BERUBE

FAITS ET GESTES

NOS POMPIERS A L'ÉPREUVE.

Nous avions en ville, le 23 au matin un représentant des Assureurs de la Province, cherchant à faire l'expérience de notre sureté au point de vue de la protection contre les incendies, en mettant notre brigade du feu à l'épreuve.

Une alarme assez matinale fut servie au coin des rues Fraser et Deslauriers par le représentant des assurances qui, montre en mains, attendait l'arrivée des pompiers.

En quatre minutes et demie les pompiers étaient sur les lieux, les boyaux posés et les jets d'eau étaient en activité, à la grande satisfaction de l'acteur lui-même, qui ne put s'empêcher, en présence de votre correspondant, de féliciter le chef et ses hommes.

Ce n'est pas souvent, qu'en une pareille expérience, un peu partout à travers la province, me dit-il, j'ai réussi à avoir les pompiers en action en moins de cinq minutes, sachant la distance entre le poste de feu, à l'hôtel-de-ville et le coin de la rue Fraser, du côté ouest, vis-à-vis le Palais de Justice.

C'est une bonne note pour la ville et l'efficacité de notre brigade.

LA POSITION DE SENATEUR CHEZ-NOUS !

Le Saint-Laurent, le premier mû par une pensée de légitime orgueil, a demandé aux Ministres d'Ottawa, de ne pas oublier "Le Bas-du-Fleuve", lorsqu'il s'agira de remplacer feu le sénateur Godbout.

Le Progrès du Golfe a suivi la même marche, et nous sommes heureux de constater que Le Peuple et la Sentinelle de Montmagny, ont plaidé la même cause, mettant de l'avant le nom du député de Témiscouata.

C'est une belle réclame pour celui qui, pendant vingt-six ans, a réussi, avec le concours des amis de la cause libérale, à remporter sept élections, la dernière contre deux candidats d'opposition.

Cependant le député de Témiscouata ne désire pas prendre la place de plus méritants s'il y en a : avoir représenté le même comté aussi longtemps, est déjà une belle récompense pour lui. Il se peut qu'il désire prendre un repos bien mérité, à la fin du Parlement ; le reste est entre les mains de ses chefs en qui il a confiance et qu'il n'a jamais frappés dans le dos !

LES ELECTIONS PARTIELLES.

Le résultat en était attendu par les libéraux, bien qu'il y eût, en sous mains, une opinion différente, vu l'activité de M. Sauvé et de ses lieutenants, et l'intervention ouverte de certains gros bonnets du commerce de Montréal, que l'établissement de la Commission des Liégeois avait mis à pied en les sevrant de la vente des boissons qui leur permettait de s'enrichir en quelques années.

Il était bon qu'il y eût une lutte serrée. Cela réhausse le prestige du parti au pouvoir, et met l'opposition en meilleure posture pour les combats à venir. Un bon averti en vaut deux : le gouvernement sera plus sur ses gardes, il verra à ce que justice soit accordée également à tous et l'administration y gagnera en prudence et en désirs de servir plus que jamais les intérêts du peuple.

Les campagnes semblent satisfaites du régime actuel : elles seraient bien à plaindre s'il en était autrement, car le ministère Taschereau les comble de faveurs qui mettent de l'activité partout.

De BERGERAC.

DEVOIR NATIONAL DE LA JEUNESSE

Dans le domaine religieux et apologétique innombrables sont les questions, les objections et les doutes qui s'offrent à l'examen d'un jeune homme sérieux ; innombrables aussi les publications qui en traitent. Il ne s'agit pas de faire le plus de lecture possible, mais de choisir ses ouvrages et de les bien lire. Étudiez-vous non pas tant à raffiner dans l'interprétation des textes qu'à saisir le sens véritable et substantiel des doctrines. Lisez non pas seulement en intellectuels qui veulent armer leur esprit, mais en chrétiens qui cherchent des armes pour mieux défendre leur foi. Soyez dans votre milieu non des dilettantes ou de simples virtuoses mais des zélés du vrai.

Et dans ce dessein de défendre ou de populariser le vrai, mettez-vous en garde contre deux tendances contraires et qui brisent toutes deux, l'équilibre religieux : celle qui amoindrit la doctrine et celle qui l'exagère ; celle qui fait fi du caractère inaltérable des principes, et celle qui fait litière de la bienveillance due aux personnes ; celle qui élargit outre mesure le chemin du ciel, et celle qui le rétrécit d'une façon injuste ; celle qui abaisse l'Église au rang des sociétés humaines, et celle qui la rend odieuse par ses excès de pensée et ses écarts de plume.

Pénétrez-vous des principes constitutifs de l'Église, et votre dévouement pour la cause religieuse croîtra et s'affermira en proportion même de l'exactitude des notions que vous en aurez. Scrutez et élucidez l'histoire constitutionnelle de votre pays, et de cette connaissance nette et profonde jaillira en vous un patriotisme qu'aucune politique et qu'aucun raisonnement illogique pourront ébranler. Vous serez alors, tout ensemble des croyants justement orgueilleux de leur foi et des citoyens solidement instruits de la nature et de la portée de leurs devoirs nationaux.

Mgr L. A. Paquet
(L'Oeuvre des Jeunes)

Les vertus aimables sont le seul langage de la foi qui inspire du respect aux incroyants.
—Mme Swetchine.

"Je tremblais au moindre bruit, à la moindre excitation," écrit Madame Beaujeu

Jamais dans l'histoire du monde il n'y eut autant de cas de névroses et d'irritabilité nerveuse, accompagnés d'accès de dépression, que depuis la Grande Guerre. Cet état atteint non seulement les hommes et les femmes mais même les enfants. Cette condition nerveuse affecte tout l'organisme, causant des indigestions, des maux de tête, la faiblesse, l'insomnie, l'anémie et finalement, si on n'y prend garde, ce mal si insidieux et si redouté : la tuberculose. Pour protéger le système, ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de reconstruire et de tonifier l'organisme avec du Carnol. Le Carnol a guéri Mme. Beaujeu de débilite nerveuse. Elle dit :

"Je ne sais comment vous exprimer ma gratitude de tout le bien que m'a fait le Carnol. J'étais extrêmement déprimée, je n'avais plus d'appétit. Le plus léger effort me fatiguait. Je ne pouvais dormir. Je tremblais au moindre bruit, à la moindre excitation. J'étais sur les nerfs. Je maigrissais. Finalement j'ai consulté mon médecin et il m'a dit que j'étais complètement épuisée et que j'avais besoin d'un tonique. Le meilleur tonique pour votre cas, me dit-il, c'est du Carnol. J'ai pris du Carnol pendant un mois et je me sens si bien aujourd'hui que j'ai peine à croire qu'il y a six semaines j'étais en si mauvaise santé."—Mme. Frs. Beaujeu, Rivière du Loup. 3-9
Carnol se vend partout, chez tous les bons pharmaciens.

TRIBUNE LIBRE

LA QUESTION DES CHEMINS DE FER

Le Conseil de Ville de la Cité de Rivière-du-Loup a-t-il approuvé ou désapprouvé mes articles ?

REPONSE AUX MECONTENTS

M. le Rédacteur du St-Laurent,

Comme je suis pris à partie dans le dernier numéro de votre journal pour les articles que j'ai publiés au sujet du travail dans les usines des chemins de fer nationaux à Rivière-du-Loup et la situation inférieure qu'occupent les nôtres dans les hauts postes de l'administration des chemins de fer de l'état, vous me permettez sans doute d'user de mon droit de réplique pour mettre les choses au point.

En toute justice pour votre correspondant CIVIS, malgré qu'il n'ait pas eu le courage de signer son article d'un nom responsable, —probablement parce qu'il était écrit en collaboration—, je citerai son article au long pour y répondre au fur et à mesure.

1. Le St-Laurent a publié dans ses derniers numéros deux articles de Mre J. François Pouliot, au sujet des griefs des employés des chemins de fer.

"Dans ces articles, M. Pouliot dicte à ses concitoyens, avec la réclame tapageuse et la présomptueuse assurance dont il est coutumier, la ligne de conduite qu'il faut suivre, et ce qu'il faut dire à Sir Henry Thornton —on dirait Napoléon s'adressant à ses soldats— en rapport avec l'administration des chemins de fer nationaux, dans notre ville."

REPONSE: Depuis deux ans, j'ai rencontré une foule de personnes de tout âge qui se sont plaintes que la Rivière-du-Loup recule au lieu d'avancer.

A preuve de ceci, depuis un an, le bureau des expéditeurs de trains (despatchers) nous a été enlevé: la ligne qui conduit à la Pointe a été défective; le pont de chemin de fer sur la petite Rivière du Loup a été démolit et le nombre des employés, au lieu d'être augmenté, au lieu même de rester stationnaire, a été réduit graduellement; les salaires ont baissé; un grand nombre de nos employés ont été expatriés de la Rivière-du-Loup à St-Malo et l'ouvrage, au lieu de se faire ici, se fait à Amherst, New-Glasgow et Trenton, Nouvelle-Ecosse.

Je ne suis ni député, ni pro-maire, ni échevin, ni même "archevain". Je n'appartiens pas non plus à aucune société d'admiration mutuelle, mais je suis né à la Rivière-du-Loup, j'y gagne ma vie et je désire de tout mon cœur voir ma ville natale et mon comté natal grandir et prospérer au lieu de tomber dans le marasme.

J'ai étudié les causes du mal dont nous souffrons; je les ai trouvées et après les avoir trouvées, comme aucune voix autorisée ne mettait le public au courant de la situation, j'ai cru de mon devoir de réclamer justice pour les employés des chemins de fer canadiens-français de la province de Québec et spécialement pour ceux de chez nous.

Je n'ai pas "dicté à mes concitoyens la ligne de conduite à suivre"; je leur ai tout simplement indiqué les causes du mal.

Civis parle de ma réclame tapageuse et de ma présomptueuse assurance. Il faut parfois faire du tapage pour réveiller les endormis, et je me demande si c'est de la présomption que de réfléchir et d'étudier pendant deux ans avant d'exprimer une opinion, de manière à ne pas faire la girouette et à être conséquent avec moi-même. Nous verrons plus bas ce que signifient ces paroles.

On me compare à Napoléon haranguant ses troupes. Puisque votre correspondant veut faire un retour sur l'histoire de France, nous pouvons appliquer à ses deux héros (échevins), le mot fameux de Louis XIV: "Je sens deux hommes en moi." En effet on doit faire une distinction entre les conversations privées et les discours publics de certains individus qui trouvent le moyen de déclarer en public le contraire de ce qu'ils disent privément et qui se trouvent pas une chose bonne qu'à condition qu'elle vienne d'eux-mêmes ou de leur petit clan, afin d'être seuls à en recueillir le mérite. Il faut aussi établir une distinction entre les discours et les votes de certains hommes publics inconséquents.

2. "M. J. Frs Pouliot non content d'avoir publié ces deux articles dans le St-Laurent, avait de plus écrit au Conseil de Ville, pour attirer son attention sur sa littérature électorale, dans le but, évidemment, de faire concourir celui-ci dans ses vues.

"Le Conseil de la Cité de Rivière-du-Loup, qui, lui, n'a pas d'intérêt politique à mousser, a décidé, lundi soir, à sa séance régulière, ce qu'il fallait faire pour aider efficacement les employés des chemins de fer."

REPONSE: On parle de littérature électorale et d'intérêt politique. Tout le monde sait que je serai candidat aux prochaines élections fédérales dans le comté de Témiscouata, qu'elles aient lieu cette année, l'année prochaine ou dans deux ans, cela m'est égal: je suis prêt; mais qu'on me permette d'ajouter que les trois articles que j'ai écrits récemment dans le St-Laurent ne l'ont

pas été dans un intérêt politique; mais bien dans celui des employés, de la ville et du comté.

Le malheur, c'est qu'il y en a qui trouvent le tour de mettre de la politique où il n'en faut pas, pour les raisons indiquées plus haut, dans le numéro 1 de cette réponse.

J'ai écrit dans les derniers numéros de votre journal que je ne tenais pas à avoir le mérite des résultats satisfaisants: que mes articles pourraient obtenir. J'en ai eu quand même une bonne part, comme nous le verrons dans un instant.

3. "Inutile de dire que tous les citoyens de Rivière-du-Loup et d'ailleurs, désirent que le nombre des employés de chemin de fer, au lieu de diminuer, augmente et que les usines fonctionnent à leur pleine capacité, parce que, de la prospérité de cette classe intéressante de citoyens dépend la prospérité de toute la population."

REPONSE: Comme votre correspondant et moi nous nous accordons sur le résultat à obtenir, je n'ai rien à ajouter à ce paragraphe, qui est la répétition de la conclusion de mes articles.

4. "M. l'Échevin Delisle employé de chemin de fer lui-même, et qui, par conséquent, a encore plus d'intérêt que M. Pouliot à ce que les usines marchent bien et à ce que le nombre des employés ne diminue pas, a dit, avec sa franchise et son éloquence coutumières, ce qu'il pensait de ces articles."

REPONSE: M. l'Échevin Delisle n'a pas plus d'intérêt que moi-même et que n'importe quel autre citoyen de la Rivière-du-Loup à ce que les usines marchent bien. Tout le monde est intéressé à ce qu'il y ait le plus d'ouvrage possible aux usines des chemins de fer nationaux à la Rivière-du-Loup.

5. "M. Delisle déclare que les citoyens de Rivière-du-Loup ont certainement des droits, et, pour sa part, il est prêt à faire tout ce qui est possible auprès des autorités du C. N. R., pour revendiquer les droits de ses confrères les employés; mais il ajoute, que, dans son opinion, écrire des articles dans les journaux contre les administrateurs des chemins de fer est plus préjudiciable qu'utile à la cause des employés. Il se demande aussi si le fait de déranger Sir Henry Thornton pour l'amener à Rivière-du-Loup entendre nos récriminations serait de nature à le bien disposer en notre faveur. Il proposa donc que l'on invitât plutôt M. Talbot, notre représentant dans le bureau de direction; avec ce dernier, nous serions plus à l'aise pour discuter et il aurait plus le temps que le président de s'occuper de notre cas."

REPONSE: Nous tenons compte de l'admission de M. Delisle que les citoyens de Rivière-du-Loup ont des droits. Il ajoute qu'il est prêt à faire tout ce qui est possible auprès des autorités du C. N. R., pour revendiquer les droits des employés. Alors, pourquoi me mettre des bâtons dans les roues quand je travaille dans ce but? Il prétend aussi qu'écrire des articles dans les journaux contre les ADMINISTRATEURS des chemins de fer de l'état est plus préjudiciable qu'utile à la cause des employés.

Nous n'avons rien écrit contre les administrateurs des chemins de fer de l'état. Les deux représentants de la province de Québec dans le conseil d'administration des chemins de fer de l'état sont MM. le notaire E. R. Décarry, de Montréal et le Colonel O. E. Talbot, de Québec. Je défie M. Delisle de trouver dans mes articles quoi que ce soit qui leur soit désagréable; mais j'ai cru de mon devoir de dénoncer certains officiers qui ne nous rendent pas justice et dont les instructions sont à l'encontre des déclarations de Sir Henry W. Thornton.

Est-ce que ces articles ont eu pour effet d'être plus préjudiciables qu'utiles à la cause des employés? Nous avons cité le cas de la ville de Moncton, qui a fait une agitation considérable quand les libéraux sont arrivés au pouvoir, pour réclamer ses droits. Et c'est à la suite de cette agitation et des articles qui ont été publiés dans les journaux de Moncton que cette ville a obtenu justice.

C'était un bon exemple et un bon précédent que nous avons suivis à la lettre.

Quand on ne demande rien, on n'a rien. Il faut demander beaucoup pour obtenir quelque chose.

M. Delisle s'est demandé aussi si l'effet de déranger Sir Henry Thornton pour l'amener à la Rivière-du-Loup entendre nos récriminations serait de nature à le bien disposer en notre faveur.

Si l'on prenait au sérieux cette affirmation gratuite de M. Delisle, il faudrait en conclure que Sir Henry W. Thornton voit d'un bien mauvais oeil la ville et la Chambre de Commerce de Québec, qui lui ont donné un banquet, ainsi que la ville de Sherbrooke, qui l'a reçu avec grand apparat le 22 de ce mois.

M. Delisle juge bien mal Sir Henry

W. Thornton en s'imaginant qu'il est assez prétentieux pour croire tout savoir. Les grands hommes ne sont jamais des PATS. C'est un homme d'une haute expérience, qui est à la tête de l'un des plus grands chemins de fer du monde et qui veut se rendre compte par lui-même de tous les détails d'administration afin de remédier aux lacunes possibles, pour en faire un véritable succès.

A Sherbrooke, Sir Henry W. Thornton a déclaré qu'il accepterait avec plaisir toutes les critiques constructives qu'on lui soumettrait.

M. Delisle suggère d'inviter M. Talbot pour discuter avec lui. Qu'est-ce qu'il aurait à lui dire si je n'avais pas mis le doigt sur la plaie? Si tout allait bien aux usines de la Rivière-du-Loup, est-ce que M. Delisle suggérerait de faire venir M. Talbot? Il doit savoir que M. Talbot est très occupé et qu'il n'a pas le temps de faire un voyage à Rivière-du-Loup seulement pour voir les beaux yeux de M. Delisle et le sourire gracieux de M. l'Échevin Adélaré Thibault. En ceci, M. Delisle confirme à son corps défendant ce que j'ai déjà dit.

6. "M. J. Adélaré Thibault, pro-maire, appuie, en tous points, les remarques de M. Delisle et il ajoute que Sir Henry Thornton étant un anglais, les articles de M. Pouliot ne sont pas de nature à le disposer en notre faveur, vu que, dans ces articles il est reproché au président des chemins de fer Nationaux, d'employer des anglais. Ce n'est pas en comblant M. Thornton de ces sortes de fleurs que nous nous attirerons ses faveurs."

REPONSE: M. l'Échevin J. Adélaré Thibault a fait une trouvaille. Il prétend que Sir Henry W. Thornton, étant un anglais, les articles de M. J. F. Pouliot ne sont pas de nature à le disposer en notre faveur, vu que, dans ces articles, il est reproché au président des chemins de fer Nationaux d'employer des anglais.

M. J. Ad. Thibault n'a pas lu mes articles ou il ne sait pas lire. Je n'ai jamais reproché à la direction des chemins de fer de l'état d'employer des anglais; mais j'ai réclâmé pour nos compatriotes canadiens-français les mêmes droits aux hautes positions que ceux dont jouissent nos compatriotes de langue anglaise. J'ai ajouté que le système des promotions dans la province de Québec devait favoriser les employés de la province de Québec et qu'il était ridicule de voir des gens d'une autre province leur couper l'herbe sous le pied alors que les nôtres, qui ont autant de mérite, restent au second rang, sinon au bas de l'échelle.

De plus, pour l'édification de M. l'Échevin J. Ad. Thibault, qui n'est pas un expert en matière de chemins de fer, je lui apprendrai que Sir Henry W. Thornton n'est pas un anglais; mais qu'il est un américain, né aux États-Unis, et que même s'il était un anglais d'Angleterre, il a trop de largeur d'esprit pour ne pas admettre le bien fondé de nos légitimes revendications et pour ne pas rendre justice à nos compatriotes canadiens-français de la Province de Québec, pourvu qu'on le lui demande.

7. "La majorité du Conseil se rallie aux opinions exprimées par MM. Delisle et Thibault et l'on décide, par une résolution unanime, d'inviter M. Talbot, un des directeurs des chemins de fer Nationaux, de venir à Rivière-du-Loup, prendre connaissance de notre situation."

REPONSE: Est-il vrai que la majorité du Conseil s'est ralliée aux opinions exprimées par MM. Delisle et Thibault? Voici le texte de la résolution passée à ce sujet par le Conseil de Ville:

RESOLUTION

A une séance du conseil de la Cité de Rivière-du-Loup, tenue à l'Hôtel-de-Ville, lundi, le 22 octobre, 1923.

ETAIENT PRESENTS: Son Honneur le Maire Edgar Levasseur, MM. les échevins J. A. THIBAUT,

"Cuissez vous-mêmes votre pain"



Comme est bien portante la famille qui mange du pain de ménage à chaque repas!

En donnez-vous à votre famille? Vous le feriez si vous saviez comme il est bon et facile à fabriquer. La cuisson, par le procédé Quaker, n'est pas un travail fatigant. C'est un véritable plaisir. Commencez dès maintenant à faire vous-mêmes votre pain. Demandez par carte postale notre recueil de recettes originales des fabricants de pains de ménage.

Chaque sac de farine Quaker se vend sous cette garantie: s'il ne vous satisfait pas, le marchand vous remboursera votre argent sans discussion.

Farine Quaker

Toujours la même, toujours la meilleure

Sur chaque sac apparaît le Petit Bonhomme Quaker

Un produit des moulins Quaker, Peterborough et Saskatoon.

DISTRIBUTEURS

Rivière-du-Loup. St-Epiphan

DUBE & FILS FRANCOIS LEVESQUE

JOS. E. BERUBE

Représentant

Union Mutual Life Insurance Co. de Portland, Maine.

309, Rue Lafontaine.

Rivière-du-Loup.

DOCTEUR Z. VEZINA

DES HOPITAUX DE PARIS

Yeux, - Nez, - Gorge, Oreilles

165 Rue Lafontaine,

RIVIERE-DU-LOUP.

A L'HOTEL LAMOUREUX

Rivière-du-Loup Station, on sert de bons repas à 35c. Vous y trouverez aussi de bonnes chambres propres.

pro-maire, CHS DELISLE, Jos. Parent, Geo. Couturier et J. C. Thibault, formant le quorum du dit conseil sous la présidence de M. le Maire.

"Lu une lettre de Mre Jean-Frs Pouliot, demandant si le conseil croit qu'il serait dans l'intérêt des citoyens de la Cité de Rivière-du-Loup d'inviter Sir Henry Thornton, président des chemins de fer de l'Etat, à venir à Rivière-du-Loup, pour fournir aux citoyens de cette cité l'avantage de lui exposer leur situation en rapport avec les chemins de fer de l'Etat.

"Il est résolu unanimement que les membres de ce conseil aillent rencontrer Sir Henry Thornton, lundi, le 29 octobre, à la gare; "Qu'une invitation soit faite au Colonel Talbot, membre de la Commission des chemins de fer, lui demandant de venir à Rivière-du-Loup, afin d'étudier la situation de la cité en rapport avec les chemins de fer Nationaux."

Signé Edgar LEVASSEUR, Maire.

Signé Jos. LEBEL, Sec.-Trésorier.

Suite en page 9.



Après Chaque Repas WRIGLEY'S La WRIGLEY vous donne l'exercice nécessaire pour vos dents—et la gomme molle pénètre dans les interstices et les nettoie.

Elle aide la digestion en augmentant la quantité de salive dont a besoin votre estomac.

Cette gomme à mâcher est fabriquée selon des conditions de propreté absolue avec des ingrédients les plus purs.



CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHE-TEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 30 novembre 1923, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine, sur la route rurale ST-ARSENE No. 1, à commencer le 1er avril 1924, prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus au Bureau de Poste de St-Arsène et au bureau de l'Administrateur du District Postal de Québec où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN

Administrateur du District Postal QUEBEC, 22 oct. 1923.

Canada, Province de Québec, District de Kamouraska. No. 8940

COUR SUPERIEURE Le dix octobre mil neuf cent vingt trois.

Sylvio Mailloux, entrepreneur-mécanicien, de la Cité de Rivière-du-Loup,

demandeur,

vs- Esdras Pelletier, autrefois de Rivière-du-Loup, et maintenant de Clinton dans l'état du Massachusetts, l'un des Etats-Unis d'Amérique,

défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les mois.

J. G. Pelletier, P. C. S.

Canada, Province de Québec, District de Kamouraska. No. 8869

COUR SUPERIEURE Le 24 octobre mil neuf cent vingt trois.

Joseph Bérubé, commerçant, de la paroisse de St-Epiphan,

demandeur,

vs- Emile Desrosiers, de la paroisse de St-Hubert,

défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les mois.

J. G. Pelletier, P. C. S.

AVIS PUBLIC

Avis est par le présent donné que je, soussigné, Jos Lebel, secrétaire-trésorier de la Cité de Rivière-du-Loup, ai préparé suivant la loi la liste des Grands et Petits Jurés de la Cité de Rivière-du-Loup et que cette liste est maintenant déposée dans mon bureau à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Cette liste sera examinée et corrigée par ce conseil à la séance qui sera tenue le 5 novembre 1923.

JOS LEBEL, Sec-trés. Cité de Riv-du-Loup.

Dr J. André Lessard D.D.S. Chirurgien-Dentiste RIVIERE-DU-LOUP, SIA. En face de la Banque Molson.

THE "SALADA"

Vraiment délicieux
Saveur superbe
Toujours frais
Le meilleur de tous les thés

COIN DE LA FERME

LE POULAILLER A L'AUTOMNE.

A aucune époque de l'année peut-être, il faut porter autant d'attention au poulailler qu'en automne. Car c'est à ce moment que se décidera si oui ou non la basse-cour rapportera quelque chose. Tout dépend des sujets qu'on se propose de garder et de la façon dont ils seront partis (décollés, comme on dit).

Il faut commencer par exécuter sans pitié toutes les poules d'un an qui n'auront pas pondu au moins cinquante oeufs pendant leur premier hivernement... Certains aviculteurs qui réussissent ne gardent que celles qui ont su déposer dans leur nid deux cents oeufs au moins. Avouons que le chiffre est d'une hauteur raisonnable, tant raisonnable que beaucoup de poules ne savent pas le décrocher; il y en a même très peu qui ont cet honneur.

Dans un poulailler d'une couple de cents sujets, que l'auteur connaît bien, trois ou quatre seulement ont établi la dite performance. Il ne faut pas croire que nos poulaillers ordinaires de la ferme ont des résultats meilleurs. En d'autres termes, l'auteur conseille d'abattre à peu près sans pitié toutes les poules, sauf celles qui auront pondu beaucoup pendant leur prime jeunesse.

Ces vieilles poules d'un an pourront être utilisées pour la production d'oeufs d'incubation. La poule d'un an pond moins que la poulette — puisqu'elle recommence à pondre plus tard que les jeunes commencent — et comme elle est un sujet adulte, il y a bien des chances pour que les oeufs soient mieux fécondés et munis de germes plus vigoureux. Cela compte, au printemps.

Ne craignons donc pas de plumer les sujets qui n'ont pas rendu service en pondant.

LES POULETTES.

Elles, il faut les choisir. L'affaire se complique un peu alors. S'il est facile de se rendre compte de la production d'un oiseau après coup, ce n'est pas si facile de tirer son horoscope une couple de mois avant que la production ne soit... ouverte.

Cependant, comme il y a des marques pour reconnaître un bon cheval, une bonne vache, etc., il y a des marques par lesquelles on reconnaît une bonne poule.

Ces marques ne sont pas des devinettes, et beaucoup d'aviculteurs peuvent, seulement à l'examen de l'oiseau, dire s'il sera bon ou mauvais et d'aucuns ne craignent aucunement d'affirmer que tel ou tel oiseau a pondu tant d'oeufs et que tel autre devra en pondre tant à partir de telle date.

Pour surprenant que cela paraisse, ce n'en est pas moins l'exacte vérité. En tous cas, si vous ne voulez pas vous risquer vous mêmes à choisir vos volailles, reportez-vous à votre agronome qui choisira votre stock ou qui le fera choisir par un tiers.

Venons en maintenant aux marques des bons sujets.

Commençons par le tête d'une poulette destinée à pondre beaucoup d'oeufs est exempté de bourrelets de graisse. Les yeux sont saillants, vifs, sans bourrelet charnu, très mobiles. Le reste de la tête doit être sec. Pour aucune considération la poule ne doit avoir cette tête qu'on appelle une tête de corneille; elle doit au contraire avoir l'air poule. Sans que cela décerne un brevet d'intelligence à cette volaille, il y a tout de même une forte différence entre une poule pondreuse et une corneille... entre leurs têtes du moins.

La tête indique le tempérament de la poule. On verra par là si l'oiseau est actif, nerveux, ou empâté et paresseux. Les oiseaux de la dernière sorte sont toujours munis de crêtes lourdes et mal dentelées, et ne valent rien sinon pour l'engraissement.

Cependant, une poule manufacture des oeufs pas seulement avec sa tête. Il faut voir alors que le laboratoire où se forment ces objets soit spacieux. D'abord, une poule doit avoir un appareil digestif puissant; on reconnaît cela en contrôlant la profondeur du sujet, en mesurant si vous voulez la distance entre le dos et le ventre. Et c'est un signe à peu près certain de bonne production chez un sujet dont la tête est bonne.

Une autre méthode de juger de la capacité digestive d'un oiseau bien marqué pour la fécondité, c'est de placer la main en travers de l'abdomen à partir des os du bassin à aller à l'os du bréchet. Vous trouverez, suivant les sujets, des espaces de deux doigts, de quatre et même de six. Plus il y a de place entre le dos et le ventre de la poule, mieux ça vaut.

A part cela, l'oiseau doit a-

Pommes! Bois! Grain!

Pour vos pommes, bois de chauffage, moulée et grains adressez-vous à

PARADIS & MARIER

Ils ont toujours de bons prix.

Voulez-vous être satisfaits ?

ALLEZ AU MAGASIN

— de —

JOS. RHEAUME

C'est là que vous trouverez les plus grandes nouveautés dans les

CHAUSSURES et dans les BAS

SATISFACTION

L'apparent bon marché d'un article attire toujours, mais par malheur on en est souvent déçu. Que de fois l'on entend la remarque suivante: "J'aurais dû payer un peu plus cher pour avoir la qualité que je voulais."

De fait, cet "un peu plus cher" est indispensable pour avoir meilleure qualité. La bonne marchandise a besoin d'un prix plus élevé pour être bonne.

Il y a des thés moins cher que le "KING COLE" — mais vous contenteriez-vous de leur qualité?



"Vous en aimerez le goût"

voir les particularités de sa race.

Choisissez vos oiseaux, quels qu'ils soient; il y a des rebuts que vous devez manger au plus tôt possible.

Monsieur Z...

C'EST AVANTAGEUX

Voyagez par le Chemin de Fer National du Canada, à Détroit et à Chicago. C'est la grande ligne internationale à voie double entre les centres canadiens et Détroit et Chicago ou les raccordements se font pour les Etats de l'Ouest et la Californie. C'est la route du "Limité International" connu de tous comme le train du service supérieur. Un matériel roulant tout à fait moderne et de qualité supérieure comprenant des wagons-lits à compartiments et des wagons-lits-panorama-bibliothèque rend le voyage par "La Voie Nationale" un véritable plaisir. Demandez plus de renseignements à n'importe lequel Agent du Chemin de Fer National du Canada.

Petites Annonces

A LOUER

ATTENTION. Un poste de commerce à louer, à St-François-Xavier. S'adresser à A. E. THIBAUT, ancienne résidence de M. Ovide La-Plante. 2f.

AUTOMOBILE A VENDRE

Modèle 1923, marque Maxwell. Usage: deux mois seulement. A vendre à moitié prix. S'adresser au bureau Pouliot & Thibault, avocats, Rivière-du-Loup.

A VENDRE

Poste de commerce à vendre, situé au coin de l'Avenue de l'Hôtel-de-Ville et de la rue Lafontaine. S'adresser à M. Timothée Pelletier, No 27, rue du Chemin-du-Lac, St-Ludger. 4f.

Foin! Foin! Foin!

Aux Cultivateurs intéressés

Attendu que votre récolte de foin, dans vos environs, est manquée, je viens vous offrir mes services: Je suis commerçant de foin depuis 20 ans. J'ouvrirai un département spécial, ici, pour répondre aux demandes de ceux qui sont malheureusement éprouvés.

D'abord je vous conseillerai de ne pas vous alarmer. Nous avons dans nos environs une récolte de bon foin fait en bon état, que nous pourrions vous livrer à des termes raisonnables, si vous savez attendre.

Ecrivez-moi sans retard et dites-moi ce qu'il vous faudra. Ensuite, je vous dirai le mieux que je puis faire.

Nous expédions le foin directement de la grange du cultivateur aux consommateurs. Conséquemment éliminant des dépenses inutiles.

Mon premier conseil: exiger le foin pressé et étiqueté de l'étiquette Nationale. Ceci vous garantira contre la mauvaise foi de certains cultivateurs peu scrupuleux. La loi est en force depuis 1918.

Encore une fois, ne vous alarmez pas, la récolte ici est bonne et on prendra soin de vos besoins.

Références: Banque Nationale, St-Hyacinthe.

ARTHUR S. COMEAU
Commerçant de foin,
ST-HYACINTHE.



Vous augmentez la valeur de ce que votre travail vous procure

L'ARGENT que vous gagnez en travaillant et que vous économisez, prendra à vos propres yeux une plus grande importance à mesure que vous en verrez la somme augmenter dans votre livre de banque. Ouvrez à notre Banque un compte d'épargne et prenez l'habitude d'y déposer régulièrement vos économies.

S'il vous est plus commode d'écrire que de venir, vous pouvez ouvrir un compte et y déposer des sommes par lettre.

J. E. DEMERS, Gérant.

Succursale de Rivière du Loup:

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée il y a plus de 100 ans

D'une saveur délicieuse

Une fête avec du beurre et des confitures



PLUS NOURRISSANTS QUE LE PAIN

MCCORMICK'S JERSEY CREAM SODA BISCUITS

E. A. DOUCET

AGENT D'ASSURANCE

Incendie -- Garantie -- Vie -- Accidents
ET MARCHAND DE CHARBON

Rue de l'Eglise, Rivière-du-Loup.

Phon Kamouraska.

CHANSON DU FEU

O mon beau feu, mon feu de rêve,
 Forge des outils beaux et bons ;
 Brûle dès l'aurore sans trêve ;
 Grâce à toi nous récolterons ;
 Vois, l'Océan des épis lève,
 Il est temps que nous moissonnions.

Pour les ponts il nous faut du fer ;
 Forge, mon feu, forge des barres.
 Aux voiliers qui courent la mer
 Rive de solides amarres ;
 L'homme sans cesse te requiert
 Pour servir ses desseins avarés.

Brûle, mon feu, rouge de sang !
 Les peuples respirent la guerre ;
 Il leur faut terrible armement
 Pour l'accolade meurtrière,
 Dures balles, glaive luisant
 Et grand appareil funéraire !

Brûle encore plus feu vermeil !
 Fais des cloches qui dès l'aurore
 Annoncent partout le réveil ;
 Qui pleurent ceux qu'on remémore
 Et chantent sous le grand soleil
 L'amitié de leur voix sonore.

Mais cuis, surtout, bon feu, le pain,
 Le pain que le mendiant pleure,
 Et qui promet le lendemain ;
 Le pain qu'on demande à toute heure,
 Qui rend possible le chemin
 Et réjouit notre demeure.

FRERE M.-B.

Rivière-du-Loup.

DANS LA CALIFORNIE ENSOLEILLÉE

Dans la Californie ensoleillée des centaines de Canadiens iront cet hiver se divertir dans les bosquets d'orangers et sous les palmiers dans cette terre d'été perpétuel.

Les attrait de la Californie sont nombreux : cette région est universellement reconnue comme l'une des villégiatures les plus achalandées du monde entier, d'un climat incomparable ; la magnificence de ses paysages montagneux est indescriptible. La pêche à l'eau profonde, le golf, les randonnées en automobile et toutes sortes d'amusements peuvent être goûtés de tous.

Le Chemin de Fer National

offre des taux de passage spéciaux et un grand choix de routes ; on peut aller ou revenir soit par le Canada (via Vancouver, Victoria, etc) soit par les Etats-Unis. Adressez-vous à l'Agent le plus rapproché pour renseignements supplémentaires.

DIEU EST PARTOUT

Un vieux curé est en visite chez une de ses paroissiennes. Celle-ci est absente et c'est son fils, un bambin de huit ans qui doit tenir compagnie aux visiteurs dans le salon. Il se décide enfin à parler à l'abbé.

— Monsieur le Curé, demandez-t-il, est-il vrai que le bon Dieu est partout ?



The Brunswick
 ALL PHONOGRAPHS IN ONE

Le modèle de Console Favor est l'un des plus beaux exemples jamais produits en fait de genre-cabinet. Voyez-le.

S. BELLE,
 207 rue Lafontaine.

- Mais certainement.
- Partout, partout ?
- Sans doute.
- Alors il est ici, chez nous ?
- Naturellement.
- Dans le salon ?
- Comme ailleurs.
- En ce cas monsieur le curé du moment que vous n'êtes pas seul je peux aller jouer.
- Et le gamin prend la porte, courant au jardin.

Pour assurances d'automobiles consultez
BEGIN & BERUBE

A VENDRE
 200 acres de terre avec maison de 30 x 35 et cuisine de 18 x 20, bien finies, en pièces de gros bois de 7 pouces et 4 lignes, un lambris de planches, lambrissées aussi en amiante, couverte en amiante. Une bonne grange de 110 x 35 pieds. Une écurie de 100 x 28 pieds, que je loue le dimanche aux cultivateurs, où il y a de la place pour 56 chevaux à \$1.00 par année. Une porcherie, 13 vaches à lait, deux chevaux, moutons,



Wm Rogers & Son
 Silverplate

La Coutellerie
 Wm Rogers & Son constitue un Cadeau de Noces idéal et un précieux souvenir d'Anniversaire de Mariage.

Sa magnificence est une constante source de joie et sa durabilité constitue pendant des années un précieux memento du denteur.

Cuillères à Thé
 Modèle "La France",
 \$4.00 la douz.

E. BRETON, 221 Lafontaine
 Nos prix sont toujours de plus en plus bas.

de bons instruments, etc. Cette propriété est située en face de l'église de St-Clément. 175 acres de terre faites à la charrue.
 S'adresser à Eugène Roy, St-Clément.
 23-8fs.

- ATTENTION -

Nous venons de recevoir 150 pardessus que nous vendrons à des prix défiant toute compétition.

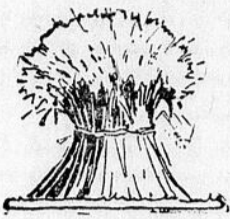
Nous avons un bel assortiment de robes et manteaux pour dames et venons aussi d'en recevoir 50 de la dernière nouveauté.

Venez faire une visite et vous constaterez par vous-même les valeurs que nous vous offrons. Nous vous ferons aussi des prix spéciaux pour les autres articles que vous désirez et ces derniers seront les plus bas du marché.

LAJOIE & OUELLET Enr.

**47 RUE ST-ELZEAR
 RIVIERE DU LOUP STA.**

Parfumée
Appétissante
Nutritive
Moelleuse
Inestimable
comme Tonique
ou Breuvage



Dow
Old Stock Ale
Mûrie à Point

Prime par la Force et par la Qualité

L'AMIANTE

LA PLUS GRANDE RICHESSE NATURELLE DE LA PROVINCE DE QUEBEC, APRES LE BOIS.

L'Amiante de la Province de Québec occupe une place prépondérante sur les marchés du monde.

L'Amiante dont nous possédons des gisements pratiquement inépuisables est, après le bois, la ressource naturelle la plus importante de notre Province, qui fournit 84% de la consommation mondiale.

Vingt compagnies exploitent nos mines d'amiante dont en 1921 on a extrait 2,224,138 tonnes de minéral et en 1922, 2,920,280 tonnes, d'une valeur de \$6,764,602 et de \$5,674,584 respectivement.

Nos mines d'amiante emploient 5,000 ouvriers, au salaire annuel d'environ \$5,000,000. Malheureusement la presque totalité de notre amiante brut est exportée à l'étranger et lorsqu'il est converti en produits commerciaux par l'industrie étrangère, il représente des centaines de millions de valeur.

D'après les statistiques, l'amiante transformé annuellement en produits manufacturés aux Etats-Unis représente au delà de \$100,000,000 dont \$50,000,000 représentent la main-d'œuvre.

Quelle richesse additionnelle pour la Province de Québec, si nous pouvions aussi transformer en produits manufacturés la plus grande partie de la production de nos mines d'amiante, flexible, qui se file et se tisse comme la toile et qui se prête à une immense variété d'emplois dans l'industrie, à cause de son incombustibilité et de sa résistance aux acides.

La construction absorbe une quantité de matériaux incombustibles et

augmentera dans des proportions considérables.

L'automobile, l'aviation, les chemins de fer, la marine, l'électricité, utilisent l'amiante sous différentes formes. Le Leviathan, un des plus grands paquebots du monde, à lui seul a absorbé, dit-on, pour \$250,000 de produits manufacturés de l'amiante.

Nous avons déjà, dans la Province de Québec une usine à Lachine, l'Asbestos Mfg. Co., transformant l'amiante en produits manufacturés, et en présence du développement de la demande en faveur des profits qui en découlent, il n'y a pas de doute que l'industrie de l'amiante alimentée par les capitaux de l'épargne va prendre un essor considérable dans la Province de Québec, au grand profit de la main d'œuvre et du capital intéressé dans l'exploitation des produits de l'amiante.

A LA BOUCHERIE FRASERVILLIENNE

Toujours en mains toutes les viandes de premier choix : Boeuf de l'Ouest, jeune porc, Jambons de toutes sortes, Saucisses et Cretons français.

Nous faisons aussi une grande spécialité de légumes de toutes sortes.

Nous sollicitons votre patronage et vous garantissons pleine et entière satisfaction.

Notre motto : Courtoisie Economie Propreté. Bien à vous,

La Boucherie Fraservillienne Ltée
242 Lafontaine Rivière-du-Loup

MOTS D'ENFANTS

Jeanne, sept ans, regardait d'un air profondément dégoûté son petit verre d'huile de foie de morue.

Sa maman lui dit :

Vite, ma chérie, fais un bon sacrifice, c'est Carême.

D'un air radieux, Jeanne répliqua :

Bien oui, c'est Carême, alors c'est sûrement défendu d'en boire, car c'est bien gras.

**SI VOUS TOUSSEZ
PRENEZ LE
BAUME RHUMAL**

Combat la grippe

AGENTS DEMANDES

Voulez-vous vous établir en commerce payant ? 150 Nécésités de Familles. 100% de profits. Demandez les détails. J. R. Watkins Company, 379 Craig Ouest, Montréal.

Pour assurances contre maladies et accidents consultez
BEGIN & BERUBE

A VENDRE

1 pit à gravier d'environ 180 pieds par 100 pieds.

24 lots à bâtir.

2 malaxeurs à béton avec engin à gazoline "Napoléon" 4 1/2 forces.

8 brouettes en fer.

Plusieurs douzaines de pelles et de piques.

Palants doubles et simples avec câbles.

Plusieurs cents pieds de boyaux 3/4 pc.

1 Scie ronde avec banc de scie et courroies.

Voitures d'ouvrage d'été (wagons et tombereaux) doubles et simples.

1 Voiture d'ouvrage d'hiver (bob sleigh) simple ou double.

1 Voiture légère (boghei).

1 Voiture légère (sleigh).

1 Cheval.

Harnais léger et d'ouvrage.

1 Maison en brique, à 4 logements.

1 Maison en brique, à 2 logements.

Le tout en parfait ordre à vendre par lots ou en détail, à de bonnes conditions, pour cause de départ. S'adresser à

John F. Martin, entrepreneur, St-Ludger de Rivière-du-Loup.

VOITURE GRAY DORT

En très bon état sera vendue à bon marché et à des conditions faciles. S'adresser à Chs. Déglise, 255 St-Cyrille, Rivière-du-Loup.



GRATIS

MAGNIFIQUE SERVICE EN ARGENT

VALEUR \$6.00

Anné gratis avec le

CAFE WINDSOR

GARANTI PUR

Demandez-le à votre épicer
GLOBE TEA CO
309 Notre-Dame Ouest
Tél Main 5036 MONTREAL

MAISON A VENDRE

Une maison à vendre avec 3 emplacements dans St-Ludger dans une bonne place d'affaires. Pour informations s'adresser à Etienne Fraser, Chicoutimi, ou au notaire Dugal Rivière du Loup.

Tribune Libre

Une Réforme Nécessaire dans nos Lois

M. le Directeur du "St-Laurent",

Je ne suis pas un partisan de lois draconiennes du genre de celles que l'on désigne ailleurs sous le nom de "Blue Sky Laws", dont le but est de protéger un fou de la folie dont il fait preuve en matière de finance. Mais je tiens à suggérer à vos lecteurs, avec votre permission, qu'il serait bon, peut-être, qu'il y eut des lois de ce genre dans cette province, lois qui permettraient au petit rentier intelligent d'obtenir, à même les rapports officiels, des renseignements précis, sur la valeur financière de n'importe quelle compagnie qui cherche à vendre ses actions au public.

Des lois de ce genre sont en vigueur dans plusieurs Etats des Etats-Unis, où n'importe quelle compagnie désirant vendre des actions doit avant tout déposer au bureau du gouvernement, des états montrant ses méthodes de finances et quelle est son organisation.

Des renseignements de cette nature, n'auraient peut-être pas empêché les désastreux résultats de la banqueroute de la compagnie L. R. Steel, ni la liquidation des affaires de l'or du Labrador, mais ils auraient certainement empêché bien des gens de placer leur argent dans ces entreprises sans savoir la nature et le danger de faire de tels placements et cela, tout simplement, en se donnant la peine de consulter les rapports officiels sur ces compagnies.

Un cas de ce genre est justement mentionné dans une lettre parue récemment dans "La Patrie" de Montréal et que je vous demande la permission de citer copieusement.

Voici les passages saillants de cette lettre :

Pour illustrer ce fait, et montrer la différence entre les lois du Québec et de la Massachusetts, La National Cement Co. qui est incorporée sous les lois de la province de Québec, vend ses obligations par l'entremise de la New England Dev. Corp., de Boston, Mass., et la National Cement Company en remettant son bilan et ses états à la commission des Utilités Publiques de l'état de Massachusetts permit au public de prendre des informations qu'il aurait été difficile, sinon impossible d'obtenir sous les lois de la province de Québec.

J'ai fait examiner ces états et bilans, et parmi les faits que j'ai découverts, je cite les suivants : le capital autorisé de la compagnie est de \$1,500,000 d'actions de 8% préférentielles cumulatives et de \$2,500,000 d'actions ordinaires, et d'après la circulaire de la compagnie et l'entente faite avec la New England Building Development Corporation, toutes deux remises à la commission des Utilités Publiques de Massachusetts, la compagnie a autorisé une émission de \$1,200,000 d'obligations, première hypothèque, 7 p. c.

La lecture de cette entente et de cette circulaire, révèle que les détenteurs d'actions préférentielles n'ont pas le pouvoir de voter; de plus que suivant entente avec la New England Building Development Corp., cette dernière reçoit \$25 en argent pour chaque \$100.00, valeur au pair, des actions préférentielles à 8% vendues. Je note aussi que pour approximativement 116 acres de terre situés à Montréal Est, la compagnie donne \$317,200 d'actions préférentielles 8% au pair et \$2,500,000 d'actions ordinaires, valeur au pair. Il s'en suit donc qu'il reste dans le trésor de la National Cement Company, \$1,182,000 d'actions préférentielles et ordinaires, valeur au pair. De ce total, on propose garder dans le trésor \$500,000 d'actions au pair, laissant une somme de \$682,000 d'actions préférentielles à être vendues et dont la vente, après avoir payé la commission tel qu'entendu avec la New England Building Dev. Corp., donnera à la National Cement Company \$512,100 en argent.

En résumé, après que toutes les actions auront été vendues à l'exception de \$500,000 d'actions préférentielles, valeur au pair, qui resteront dans le trésor, la compagnie aura reçu \$512,100 en argent et sera propriétaire de 116 acres de terre situés à Montréal Est, dont la valeur taxable est de \$34,880 et encore la compagnie exprime l'intention d'émettre \$1,200,000 d'obligations 7% première hypothèque.

L'entente qui se trouve actuellement dans les bureaux de la commission des Utilités Publiques du Mass., montre qu'on se propose de vendre ces obligations pour que la compagnie reçoive 80% de la valeur au pair; ainsi \$1,200,000 d'obligations 7%, si vendues, donnera à la compagnie \$960,000 en argent, de sorte que, lorsque les obligations et les actions préférentielles seront vendues, le montant total d'argent reçu pour les obligations et les actions sera de \$1,472,100. En regard de cette somme on aura émis \$1,200,000 valeur au pair d'obligation, première hypothèque, 7%, \$1,000,000 d'actions préférentielles cumulatives de 8% et \$2,500,000 d'actions ordinaires, ce qui fait une somme totale d'émission de \$4,700,000 en obligations contre lesquelles, comme nous le montrons ci-haut, on trouve approximativement 116 acres de terre situés à Montréal Est, dont la valeur municipale est \$34,800 et \$1,472,100 en argent.

Je n'ai pas l'intention de critiquer cette ou ces méthodes adoptées par d'autres compagnies de financier mais je crois qu'il est dans l'intérêt du public qu'on porte ces faits à sa connaissance, et je ne mentionne que la National Cement Co., parce que ses états sont publics dans la Massachusetts et présentant des faits, qui me permettent d'illustrer mon point de vue et qu'ils démontrent la nécessité immédiate pour la province de Québec de faire des lois dans le genre des "Blue Sky Laws" qui, quoique elles ne puissent prévenir les pertes, permettra au moins au public de savoir exactement quelle est la somme en argent représentée par les obligations qu'on lui offre en vente.

C'est le petit rentier qui a besoin de protection, le capitaliste est généralement suffisamment bien renseigné, ou est en position de prendre des renseignements avant de placer son argent dans des entreprises. Il y a des objections sérieuses à diminuer le crédit du Canada avec ses voisins, en permettant l'exploitation du public ici. J'espère qu'à la prochaine session de la Législature, cet état de choses recevra l'attention du gouvernement.

Un actionnaire malheureux de la L. R. Steel Co.

Combien d'autres compagnies dont les valeurs sont offertes au public de la province de Québec, qui sont dans le même cas et dont l'on ferait bien d'étudier la méthode de finance? Mais à moins que ces compagnies ne cherchent à vendre leurs actions au Massachusetts ou dans d'autres Etats de l'Union Américaine, personne aujourd'hui ne peut se procurer des renseignements précis sur leur régie interne. La chose vaut certes la peine d'être étudiée par la Législature.

Je suis, monsieur le directeur,
Votre bien dévoué,
Un lecteur assidu.

TRIBUNE LIBRE

Ça fait rire...

ÇA FAIT RIRE

Monsieur le Directeur,
J'ai lu, dans le dernier numéro du "Saint-Laurent", la communication signée CIVIS, qui nous donne un compte-rendu complet du discours fait, avec sa franchise et son éloquence coutumières, par M. l'échevin Delisle, à la séance du conseil de lundi le 22.

Je ne sais pas si, à part le ou les auteurs du dit article et à part l'orateur qui a mis dans les annales de notre ville ce discours mémorable, quelqu'un de vos lecteurs a pu réprimer une violente envie de rire à la lecture de ce grave résumé de paroles prononcées à-qualité par M. l'échevin Delisle et traitant du sort de ses confrères, les employés des C. N. R. Permettez-moi cependant, à titre de lecteur assidu de votre journal et d'ancien employé des C. N. R., de dire ce que j'en pense.

M. Delisle est échevin depuis trois ans et il n'a jamais, que je sache, prononcé une seule parole, suggéré un moyen quelconque afin d'améliorer la condition de ses confrères qui ont été "reculés" ou mis à la porte des usines de cette ville. Il s'est contenté de retirer toutes les quinzaines, un gros salaire, des C. N. R., se souciant comme de l'an 37 de ses voisins, employés comme lui. Il a été le digne émule des quelques personnes, aux usines, qui savourent de gros fromages sans faire le moindre effort pour garder l'ouvrage ici et, dans notre ville, les centaines d'hommes qui nous ont quittés, n'ayant pas d'emploi aux usines. M. Delisle a fait le jeu de ces individus.

Ne vous en déplaise, M. Delisle, et n'en déplaise à vos dignes émules, il faut dire et il faut répéter à Sir Henry Thornton que des trains entiers de chars passent à nos portes, stationnement même ici pour y être réparés et que, sous le futile prétexte que le personnel de nos usines n'est pas assez nombreux, on les envoie ensuite dans des usines privées de la Nouvelle-Ecosse, alors que les réparations pourraient être faites à Rivière-du-Loup au PRIX COUTANT. Et ce seraient des milliers de piastres, dépensées inutilement en millage, épargnées par les C. N. R. Je suis persuadé que Sir Henry, qui veut avant tout pratiquer l'économie, ne restera pas indifférent à nos justes demandes.

Contrairement à ce que vous avez déclaré à titre d'échevin, M. Delisle, je soutiens que c'est à la tête, à Sir Henry Thornton, qu'il faut s'adresser. Et c'est ce qu'on a fait partout ailleurs.

Continuez donc, M. Pouliot, en dépit de quelques personnes, toujours les mêmes, qui depuis un quart de siècle ont toujours sacrifié l'intérêt public aux intérêts politiques, continuez à travailler pour notre ville, et soyez persuadé que la masse du peuple est avec vous, de tout coeur!
X.X.X.

La vieille histoire

Monsieur le Directeur:—

Il y a des mentalités fausses que peuvent excuser la pauvreté d'esprit et la bonne foi de leurs possesseurs. Mais il en est d'autres qui vous donnent des nausées et auxquelles vous ne pouvez pas vouer assez de mépris: telle celle qui a inspiré à Civis l'article parue dans le "Saint-Laurent" de la semaine dernière.

C'est toujours la même histoire, vieille de vingt-cinq ans. Un jeune homme, né dans notre ville et citoyen de notre ville, met son activité et talents au service de tous ses concitoyens, et plus particulièrement des employés des usines du C.N.R. Il s'efforce d'obtenir l'amélioration d'un état de choses lamentable, il en indique les moyens après avoir montré les causes de la triste situation.

Eh bien! pour des motifs de sot amour-propre, de rancune et surtout de vile mesquinerie politique, il y a des gens pour lui mettre des bâtons dans les roues, pour essayer d'entraver le travail qu'il fait pour le développement de notre ville. Et parmi ces individus, on rencontre de nos hommes publics, et, pourquoi pas? oui, des ou plutôt un employé des C. N. R.: M. Charles Delisle. Ne cherchez pas ailleurs la cause de la stagnation de notre cité: vous l'avez, concrétisée dans un fait réel d'une réalité bien triste. On refuse de suivre le mouvement parce que c'est un autre qui l'a déclenché. Pour être logiques ces gens devraient refuser de vivre... dans un monde qu'ils n'ont pas créé eux-mêmes.

Ne vous souvient-il donc plus, M. Delisle, d'avoir comme nous, tiré la langue, quand les salaires des employés étaient moins élevés? d'avoir été main-forte, alors, à ceux qui ont voulu remédier à cet état de choses? Mais non! vous ne vous souvenez plus de rien, parce que vous n'êtes plus intéressé. Que vous importent vos voisins, n'est-ce pas? quand vous êtes satisfaits, vous? Qu'on vous laisse donc digérer en paix le succulent et gros fromage de chacune de vos quinzaines!

Et vous osez dire ensuite que vous êtes prêt à faire votre possible pour aider vos confrères. Allons donc! Votre possible, cela se résume à ceci: vous laissez pousser, comme la locomotive que vous conduisez. Et vous avez refusé d'avancer. N'es-sayez pas de grâce, de justifier par des paroles trompeuses une conduite que tous les citoyens bien penseants apprécieront à sa juste valeur: en bas de zéro.

Il est à espérer que les autres é-

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

SIÈGE CENTRAL : 7 et 9, Place d'Armes, Montréal Qué. Can
CAPITAL AUTORISÉ \$5,000,000.00
CAPITAL PAYÉ \$3,000,000.00
Fonds de Réserve et Profits Accumulés \$1,525,000.00

Conseil d'Administration

Président : L'Honorable Sir Hormidas LA-
PORTE, C.P. ex-maire de Montréal, de la
Maison Laporte, Martin Ltée, Président :
"Société d'Administration Générale".
Vice-président du Crédit Foncier Fran-
co-Canadien.
Vice-Président : M. W. F. CARSLY, M. G. M. BOSWORTH, Président "Cana-
dian Pacific Steamships Limited."
Honorable NEMESE GARNEAU, C. L.
Quebec, président "Les Prévoyants du
Canada".
M. ENILLEN DAOUST, Président de la
Librairie Beauchemin, Limitée.
Commissaire du Port de Montréal.
M. S. J. F. ROLLAND, Président de la
Cie de Papier Rolland, Limitée.

Bureau des Commissaires Censeurs pour le contrôle des dépôts d'épargne

Président, L'Honorable N. PERO-
DEAU, N.P., Ministre du Gouverne-
ment Provincial, administrateur "Mont-
real Light Heat & Power Consolidated".
Vice-Président : M. J. AUGUSTE RI-
CHARD, Administrateur de l'Université
de Montréal.
Président "Fashion Craft" Manufacturers
Limited.
L'Hon. E. L. Patenaude C. P., M. P. P.,
administrateur de l'Alliance Nationale.

Département d'Epargne

Pour la commodité des travailleurs, etc. des dépôts de toutes som-
mes, depuis un dollar (\$1.) et plus seront acceptés au Département
d'Epargne.

122 Succursales

dans les provinces, de QUEBEC, D'ONTARIO et NOUVEAU-BRUNSWICK,
et de L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Succursale, Rivière-du-Loup, (en bas) G. R. PERUSSE, Gérant.
Succursale, Rivière-du-Loup, Station, J. S. BOULET, Gérant.

PACIFIQUE CANADIEN

SERVICE INSURPASSABLE
ENTRE
QUEBEC ET MONTREAL

Départs de Québec, (Gare du Palais) :

9.00 a.m.—Dim. exc.—(Montréal Gare Viger 3.15 p.m.)
1.30 p.m.—Quotidien—(Montréal Gare Windsor 6.30 p.m.)
4.40 p.m.—Dim. exc.—(Montréal Gare Viger 9.40 p.m.)
11.55 p.m.—Quotidien—(Montréal Gare Viger 6.50 a.m.) et
(Montréal Gare Windsor 7.20 a.m.)

Arrivées à Québec, (Gare du Palais) :

7.00 a.m.—Quotidien—(De Montréal Gare Windsor 11.30) et
(De Gare Viger 11.55 p.m.)
2.00 p.m.—Quotidien—(De Montréal Gare Windsor 9.00 a.m.)
3.40 p.m.—Dim. exc.—(De Montréal Gare Viger 9.45 a.m.)
8.30 p.m.—Dim. seul.—(De Montréal Gare Viger 2.30 p.m.)
10.00 p.m.—Dim. exc.—(De Montréal Gare Viger 5.00 p.m.)

Renseignements supplémentaires sur demande aux bureaux des bil-
lets : 30 rue St-Jean, tél 93 ; Château Frontenac, tél. 1840 ; Gare du Pa-
lais, tél. 663.

C. A. LANGEVIN,

Agent du Trafic-Voyageurs,

Représentant toutes les lignes de navigation océanique

FORCE, VIGOR, SANTÉ



Rapidement obtenues par l'emploi de
ANCHOR WEAKNESS TONIC

Sa composition scientifique en fait le plus
puissant des toniques. Il convient aux con-
valescents, vieillards, femmes, enfants et
aux personnes débiles et délicates.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies

W. BRUNET & CIE Limitée

Pharmaciens en Gros

DÉPOSITAIRES

139 RUE ST-JOSEPH - QUEBEC

chévins sauront faire les démarches
nécessaires auprès de Sir Henry
pour nous obtenir ce qui nous est né-
cessaire à tous: de l'ouvrage dans
nos usines, notre part dans les posi-
tions qui nous reviennent. Peu im-
porte d'où soit parti le mouvement;
donnons-nous donc la main une bonne
fois et suivons-le. Nous n'aurons
pas à nous en repentir.
Un employé

UNE PLACE DE SANTE

Le visiteur : Votre village
m'a l'air fort sain ; c'est une
place de santé, n'est-ce pas ?
M. le Maire : C'est l'endroit
le plus hygiénique du globe.
Le visiteur : Mais votre ci-
metière me semble bien rempli.
M. le Maire : Ce sont les
tombeaux des entrepreneurs de
pompes funèbres et des méde-
cins qui sont morts d'éses-
poir et dans la misère.

Chemin de fer Témiscouata

HORAIRE

En force le 11 juin 1923

EXPRESS

Dép. Riv. du Loup 8.00 a.m.
Arr. Edmundston Jct. 11.45 a.m.

EXPRESS

Dép. Edmundston Jct. 12.45 p.m.
Arr. Riv. du Loup. 4.20 p.m.

MIXTE

Dép. Edmundston Jct. 1.00 p.m.
Arr. Connors N. B. 2.60 p.m.

MIXTE

Dép. Connors N. B. 8.00 a.m.
Arr. Edmundston Jct. 9.50 a.m.

N.B.—Heure du méridien de l'est.
Service quotidien, excepté le dimanche
Correspondance à Edmundston Jct. avec
le chemin de fer du Pacifique Canadien
et à Rivière du Loup avec tous les trains
depuis des chemins de fer Nationaux.
Pour plus amples informations, préoc-
cupez-vous de s'adresser à
T. N. Walsh, Agent Général du Fret et
des Voyageurs

**TONIQUE RECONSTITUANT DE L'ORGANISME ET
POSSEDANT FORTE SOMME
D'ELEMENTS NUTRITIFS**



Les savants ont établi que le Father John's
Medicine est cinq fois plus nourrissant
que plusieurs des aliments ordinaires
que nous absorbons.

Des expériences scientifiques récentes ont établi que le Father John's Medicine contient une forte somme de valeur nutritive et d'éléments reconstituants des forces et producteurs d'énergie. Cette riche nourriture se présente sous une forme que l'organisme absorbe plus facilement que la plupart des aliments que nous mangeons et qui possède une valeur nutritive maintes fois supérieure.

Quand un savant établit la valeur nutritive d'un produit quelconque, il l'exprime par les termes de "calories", lesquelles il définit la somme de chaleur employée pour élever d'un degré la température d'un gramme d'eau. Une cuillerée à thé du Father John's Medicine contient 22,715,76 calories. La même quantité de bifteck ne contient que 10,714 calories. Par ces expériences, l'on a également prouvé que le Father John's Medicine est cinq fois plus nourrissant qu'une quantité égale de morue et presque six fois plus nourrissant que le lait pur. Parce qu'il fournit cette nutrition que vous ne pouvez retirer de vos aliments et qu'il le présente sous la forme que l'organisme absorbe le plus facilement et qu'il convertit en tissus, en muscles, en chair et en force, le Father John's Medicine compte plus de soixante-huit années de succès comme tonique nutritif pour ceux qui sont faibles et épuisés.

Il est garanti que le Father John's Medicine ne contient absolument aucun alcool ni drogue ou opiacé dangereux provoquant l'habitude. C'est un aliment tonique pur, sain et nutritif, une prescription de médecin, mais non un remède breveté. Commencez à en prendre dès aujourd'hui.

FEU Mme PIERRE LANDRY

La mort vient d'enlever à l'affection des siens une brave femme dans la personne de Mme Ve Pierre Landry, décédée dimanche le 21 octobre à l'âge de 93 ans. Elle n'a pas été surprise par la mort : elle était malade depuis trois ans et depuis longtemps elle avait fait le sacrifice de sa vie, qui fut exemplaire. Charitable envers tous, d'un rare dévouement pour ses enfants, elle fut aussi le modèle de l'épouse chrétienne. C'est toujours vers Dieu qu'elle se tournait avec confiance dans les épreuves. Elle jouit maintenant, sans doute, du bonheur éternel.

Le service eut lieu mardi le 29 octobre, à 9 heures. Conduisaient le deuil : ses fils MM. Thomas, Timothée et Félix Landry, et sa fille Mme Richard. Un grand nombre de parents et d'amis suivaient le cortège.

La défunte laisse aussi plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Un ami.

**Elle recommande
Vicks contre les
rhumes de bébés**

UNE MERE DE LA NOUVELLE-ECOSSE NE JURE QUE PAR L'ONGUENT A EVAPORATION.

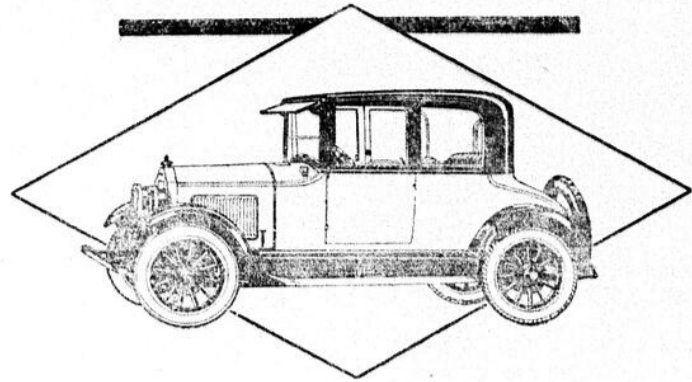
Certains enfants semblent contracter un rhume à la suite d'un autre et n'ont jamais la chance de reconstituer leurs forces. Ceci est de nature à les rendre chétifs et délicats et retarde de plusieurs mois leur développement.

Tous les jours, un nombre croissant de mères découvrent que c'est avec Vicks VapoRub, l'onguent à évaporation s'appliquant à l'extérieur, qu'elles peuvent le mieux enrayer un rhume. Tout en faisant fonction de liniment ou d'emplâtre, il est aussi inhalé comme une vapeur et pénètre ainsi immédiatement dans la gorge et les poumons. Le rhume est souvent enrayer en une nuit.

Vicks agit aussi promptement contre le croup et est également efficace contre contusions et démangeaisons de la peau.

Mme Sherman Black, du No 3 Silver Street, Amherst, Nouvelle-Ecosse écrit : "J'ai fait l'essai de Vicks VapoRub sur mon bébé de treize mois qui avait la bronchite. Cela lui dégagea la respiration alors qu'il suffoquait. Vicks fut aussi bénéfique pour mon autre petit garçon qui avait le croup. Je recommande à tous ceux qui souffrent d'un rhume de quelque nature qu'il soit de recourir à Vicks. Je crois que c'est le meilleur remède que j'aie jamais essayé, et j'en ai essayé beaucoup, contre la bronchite. J'avais même fait venir des remèdes d'Angleterre, mais aucun ne m'a donné autant de satisfaction que Vicks."

Dans toutes les pharmacies, 50c la jarre. Pour paquet d'essai gratuit, écrire à la Vicks Chemical Co., 344 rue



**Avez-vous vu
LE McLAUGHLIN-BUICK
1924 ?**

McLaughlin-Buick fabrique aujourd'hui les chars les plus merveilleux de sa carrière.

Rapides, puissants, parfaitement contrôlés, ils sont tout ce que désirent les automobilistes expérimentés les plus exigeants. Ils sont remarquablement beaux d'apparence. Leur équipement est complet.

Des freins sur les quatre roues rendent leur opération absolument sûre à toutes les vitesses, et évitent le dérapage sur les pavés glissants.

Les chars McLaughlin-Buick 1924 sont d'une valeur exceptionnelle. Nous vous invitons cordialement à les examiner sérieusement.

J. AD. LANDRY

RIVIERE DU LOUP.

McLAUGHLIN-BUICK

St-Paul ouest, Montréal, P.Q.

Bien que Vicks soit un article nouveau au Canada, la vente en est remarquable aux Etats-Unis. Plus de 17 millions de jarres en usage annuellement.

GRANDE SOIREE A CABANO

Il y aura à Cabano, le 7 novembre 1923, une grande soirée dramatique et musicale, donnée par le Cercle Montcalm. On y représentera "Le Drapeau de Carillon", grand drame en trois actes et deux tableaux, de L. O. David. Prix populaires.

EXCURSION DE CHASSE
MM. J. Royer, J. I. Turcotte, R. Ouellet, J. S. Boulet et L. P. Dumont sont de retour d'une excursion de chasse au Squateck. Ils ont fait une chasse fructueuse.

Celery King est ce qu'il faut pour stimuler l'action du foie, nettoyer les intestins purifier le sang, mettre fin aux maux de tête et vous donner le bienfait d'une santé et d'une force nouvelles. Le laxatif, les racines et les herbes fortifiantes de la Nature sont Celery King. Paquets de 30c. et de 60c.

Toussez-Vous ?

Pourquoi ne pas vous guérir aujourd'hui même? Quelques gouttes de Shiloh soulagent ce chatouillement de la gorge qui vous irrite. Quelques doses cicatrisent les tissus enflammés de la gorge et éteignent véritablement cette toux. 30c, 60c et \$1.20. Chez tous les pharmaciens.

SHILOH Pour LA TOUX

Patates!

Enfin! le Chaudron Emailé SMP pour les patates. Toutes les bonnes ménagères s'en procurent un, tellement il est commode. Remarquez le bec à passoire pour vider l'eau et l'anse mobile qui tient le couvercle fermé quand le chaudron est incliné. Exigez les ustensiles Emailés SMP, lisses comme la porcelaine, et solides comme l'acier. Demandez toujours les

USTENSILES Emailés SMP

Trois finis: Pearl, deux couches d'émail, gris perle à l'extérieur et l'intérieur. Diamond, trois couches, bleu clair et blanc à l'extérieur, blanc à l'intérieur. Crystal, trois couches, blanc comme la neige à l'extérieur et l'intérieur, bordures bleu de Roi.

Un Chaudron Commode
Ce magnifique chaudron sert non seulement à faire bouillir les patates, mais toutes sortes de viandes et de légumes. Il est aussi utile qu'un commode.

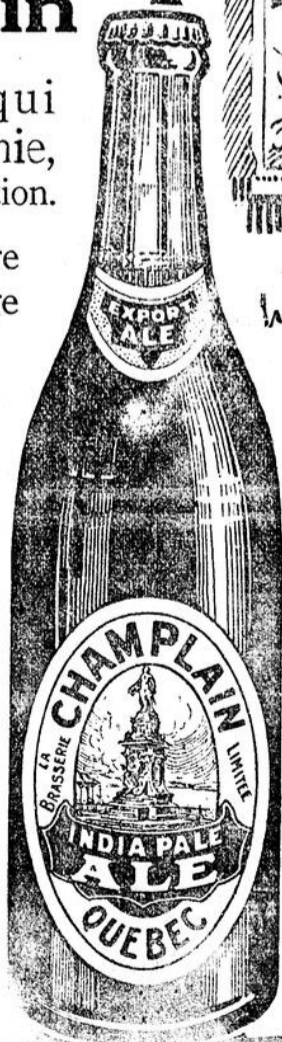
SHEET METAL PRODUCTS Co. OF CANADA
MONTREAL TORONTO WINNIPEG
EDMONTON VANCOUVER CALGARY

Du temps de Champlain

On remplaçait le vin qui manquait souvent à la colonie, par de la bière brassée à l'habitation.

Alors, comme aujourd'hui, la bière était considérée comme un breuvage sain, reconstituant et réconfortant —un véritable pain liquide. L'histoire ne nous dit pas quel goût avait la bière que buvait Champlain; mais si vous voulez savoir combien savoureuse, forte et réconfortante est la

Bière Champlain
la bonne vieille bière de Québec, goûtez-y; vous l'aimerez et l'adopterez certainement.



Bière

Champlain

IL EST CERTAIN

Que le Chemin de Fer National du Canada opère 22,663 milles de voies ferrées — soit plus de 50% de toutes les lignes ferroviaires du Canada.

Que le Chemin de Fer National est le plus immense système ferroviaire du monde entier.

Que le Chemin de Fer National traverse chaque province du Dominion, dessert la capitale fédérale et les neuf capitales provinciales.

Que le Chemin de Fer National dessert chaque ville et chaque port important du pays.

Que le Chemin de Fer National a une ramification de lignes dans les provinces des Prairies, laquelle fournit au colon un choix de terrains pour la culture ou l'élevage.

Que le Chemin de Fer National est la route pittoresque pour traverser le Canada. Parmi les merveilleuses beautés que l'on

rencontre, signalons le Mont Robson—le point culminant des Rocheuses Canadiennes (13068 pieds)—et le Mont Edith Cavell (11033 pieds).

Que le Chemin de Fer National du Canada traverse les Montagnes Rocheuses à une altitude inférieure à toute autre ligne transcontinentale et permet de voir les plus hauts pics du Canada.

Voyagez par "La Voie Nationale."

L'EXPEDITION DU GRAIN DE LOUEST

Bien que l'expédition du grain ait commencé cette année plus tard que l'an dernier, cinq millions de boisseaux de plus qu'en 1922 ont été chargés et transportés par le Chemin de fer National du Canada durant la période s'étendant du 1er septembre au 22 octobre. Le total est de 58,524,000 boisseaux cette année contre 53,634,000 pour la période correspondante en 1922. La moyenne de chargement est aussi de 200 wagons de plus par jour qu'en 1922. Lundi dernier le chemin de fer Na-

tional du Canada a chargé 1,743,000 boisseaux de grain sur 1,308 wagons; en 1922 il en chargeait à la même date 1,357,000 boisseaux sur 1,050 wagons.

Jusqu'à date le Chemin de fer National du Canada a transporté 539 wagons de grain à Vancouver et les rapports annoncent de gros chargements quotidiens dans le nord de l'Alberta où l'on expédie souvent par la voie des ports de l'Océan Pacifique.

L'ABBE J.-BTE BEAUPRE

L'abbé J.-Bte Beaupré, aumônier du Juvénat des Frères du Sacré-Coeur de Rimouski, a été nommé au poste des Méchins, pour desservir les Missions Des Capucins et des Gros-Roches. Adresse postale : Méchins, B. P. Dalibaire, comté de Matane, P. Q.

HONNEUR AU MERITE

Nos sincères félicitations à Mlle Nélima Léveillé, institutrice de l'école modèle du village de Notre-Dame du Portage, qui vient d'obtenir, par l'entremise de M. l'Inspecteur Jobin, une prime du Département de l'Instruction Publique, pour succès obtenus dans l'enseignement.

OUTILS

AVIS à Messieurs les Entrepreneurs et à tous les ouvriers en général

Nous venons de recevoir un grand assortiment d'outils Stanley, pour travailler le bois, que nous vendrons d'ici à quelque temps, à des prix défiant toute compétition.

A toute personne achetant une de nos fameuses égohines marque "Silver Star" nous donnerons un cadeau.

LA QUINCAILLERIE AU COMPTANT ENRG.

127, LAFONTAINE - RIV.-DU-LOUP STATION

Nous avons des prix spéciaux pour Messieurs les Marchands.

NOUVELLE EMISSION

\$250,000.00

Asbestos Manufacturing Company, Limited

Bureaux à QUEBEC et MONTREAL Usines à LACHINE, Qué. Succursales: Toronto, Windsor et Halifax

OBLIGATIONS

7%

Première et unique hypothèque, remboursables en séries comme suit :

1er novembre 1925.....	\$7,000	1er novembre 1930.....	10,000
1er " 1926.....	7,000	1er " 1931.....	10,000
1er " 1927.....	7,000	1er " 1932.....	10,000
1er " 1928.....	10,000	1er " 1933.....	179,000
1er " 1929.....	10,000		

Coupages : \$100 et \$500 avec coupons

Datées du 1er novembre 1923, capital et intérêts payables aux bureaux de la Banque de Montréal, à Québec et à Montréal.

Intérêt semi-annuel, les 1ers mai et novembre, aux mêmes endroits.

Remboursement: Ces obligations pourront être rachetées à l'option de la Compagnie, en tout ou en partie sous trois mois d'avis et au prix de 103 et intérêts accrus.

Valeur des Propriétés: Immeubles... \$621,506.91
Actif liquide... 309,026.32
Total..... \$930,533.23

Garantie: L'actif total de \$930,533.23 contre \$250,000.00 d'obligations première hypothèque, représentant une garantie de près de \$400 d'actif pour chaque obligation de \$100.

Revenu Annuel de \$73,741.84 moyenne des profits des quatre dernières années avant déduction des intérêts et de la dépréciation, soit plus de 4 fois le montant requis pour le service des intérêts sur l'émission.

Assurance en faveur du fiduciaire au montant de \$150,000 pour la sécurité des porteurs d'obligations.

Vérificateurs: MM. Larue & Trudel, comptables publics, Québec;

Évaluateurs des Propriétés: Canadian Appraisal Co., Montréal;

Fiduciaire et Registraire: Royal Trust Company;

Banquiers: Banque de Montréal;

Légalité de l'émission a été constatée par le bureau légal Taschereau, Roy, Cannon, Parent et Taschereau, avocats de Québec.

Fin de l'Emission: La présente émission servira à rembourser les avances faites par la Banque et à pourvoir à un fonds de roulement (Working-Capital), en vue d'augmenter la production et de promouvoir la vente en pays étrangers.

Prix: Le Pair (100) et intérêts accrus

Pour renseignements supplémentaires et réservations, s'adresser :

LE PRÊT MUNICIPAL, Limitée

Téléphone 4200 - 107 Côte de la Montagne, Québec.

CHEZ J. E. PINEAU

Bonnes allumettes, le paquet 10c
Thé salada. en bas du prix marqué,
Heinz Ketchup, \$2.00 la doz. de bouteilles,
Beurre de BEURRERIE à la boîte (coupé par livre).

Flanellette anglaise pour "Kimonos" et "Pyjamas" Valeur 55 cts pour 35 cts.

Melton croisé à costume à 99 cts la verge. Etc, Etc, Etc.

Mes prix sont bien intéressants pour vos approvisionnements d'automne.

J. E. PINEAU,
Magasin-Général
RIVIERE DU LOUP.

Vente importante

Après un bon été d'affaires je désire remercier ma clientèle et la faire bénéficier d'une grande réduction générale. J'ai beaucoup de marchandises qu'il faut vendre sans égard au prix, pour faire place aux nouvelles marchandises achetées pour les Fêtes. Ne manquez pas cette occasion, d'ici au 17 novembre.

CHEZ

E. M. LANGLAIS

Horloger-Bijoutier

Rivière-du-Loup Stfat.

CHAPEAUX A REDUCTION

Comme je veux prendre une autre ligne de commerce en outre de celui des chapeaux de dames, et comme il me reste une certaine quantité de ces derniers dont je voudrais me débarrasser pour faire de l'espace pour installer une ligne d'articles de toilette pour dames, je ferai une grande réduction tout le mois de novembre. Il me reste encore un beau choix de chapeaux de toilette valant \$10.00 et \$12.00 que je vendrai pour \$7.00. J'ai aussi des chapeaux prêts à porter pour \$1.75, et, toujours à réduction, de très belles garnitures d'antruche.

Mlle E. M. DESCHENES,

24 RUE ST-ELZEAR.

FRASERVILLE Drug Co

Vis-à-vis de l'église St Patrice

Seuls Agents des remèdes Penslar, Vinol, etc.
Stock complet de médecines patentées parfumeries, avoens, chambrs, peignes, brosses, éponges, poudres, etc.

Chocolats de NEILSON

Agens pour la maison McKenna Limitée, fleuris-real, pour fêtes, noces, funérailles.

CARTES D'AFFAIRES

MEDECINS

L. E. PARROT

Ex-élève des hôpitaux de Paris.
MEDECIN-CHIRURGIEN
De l'Hôpital de Rivière du Loup.
Rue LA FONTAINE

DOCTEUR ANTONIO PARADIS

Ex-Elève en Chirurgie des hôpitaux de New-York et Philadelphie.
CHIRURGIE GÉNÉRALE
RAYON X.

DOCTEUR H. PROVENCHER

DENTISTE

Rivière-du-Loup

Bureau : 331 RUE LAFONTAINE

En face de l'église St-Patrice.
Ouvert tous les jours.

Docteur J. O. BENOIT

Médecin et Chirurgien

Ex-interne de l'Hôtel-Dieu de Québec

121, RUE LAFONTAINE

Tél. Kam. (Côte de la Station.)

Docteur D. SAINDON

Médecin-Chirurgien

Ex-Médecin interne de l'Hôtel Dieu de Montréal.

Tel. 426-3. 136 Rue Lafontaine.

Service jour et nuit. Tél. Kam.

Dr Ed.-Chs. Labelle

Médecin-Vétérinaire

Gradué de l'Université de Montréal

RIVIERE-DU-LOUP, CENTRE.

Tél : Kamouraska

Résidence : Château Grandville.

Eudore Beaudoin

Syndic autorisé

Comptable et Liquidateur de faillites

Compétence et diligence apportée dans le règlement de compromis entre héritiers et créanciers.

Bureau : Bloc Rioux, rue de la Cour RIVIERE-DU-LOUP, Co Témiscouata.

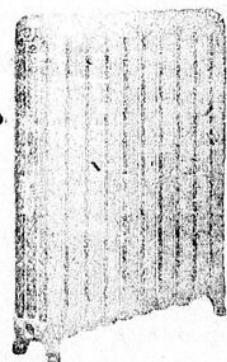
OCCASION SPECIALE

Vous trouverez un assortiment de meubles de seconde main, en parfait ordre, à des prix d'occasion, chez ERNEST CARON, Marchand de Meubles

Avant de prendre une assurance-vie consultez BEGIN & BERUBE

PLUMBERIE SANITAIRE ET CHAUFFAGE MODERNE

Les appareils de chauffage à la vapeur ou à l'eau chaude, en nous étant confiés, seront installés d'après les dernières données de l'art, et sauront satisfaire les clients les plus exigeants



Une de nos spécialités : Chauffage domestique, à l'eau chaude et au moyen des poêles de cuisines.
Aussi, nous avons toujours en mains, toute la ligne de plomberie, baignoires, éviers, tuyau de fer, etc.

P. Paquet & Cie

15 coin des rues Fraser et Lévis

Tél. Kam. 204. G. P. 168

Rivière-du-Loup

AVOCATS

Casgrain, Lizotte & Michaud

Avocats & Procureurs

7, rue de l'Eglise, Rivière-du-Loup

Léon Casgrain, L.L.L.
L. P. Lizotte, L.L.B.
Alex Michaud, L.L.L.

LEON PARADIS

Avocat et Procureur

4 rue de la Cour RIVIERE-DU-LOUP.

LANGLAIS & CÔTÉ

Avocats

BLOC BELLE, RUE DE L'ÉGLISE, Rivière-du-Loup, Qué.

POULIOT & THIBAUT

Avocats,

BUREAU EN FACE DE L'ÉGLISE, RIVIERE-DU-LOUP.

Casier Postal 7 Tel. Rés. 460s3
Tel. Bureau 226

DAVID E. RIOUX

Avocat et Procureur

RIVIERE-DU-LOUP STATION.

Edifice des Ingénieurs 57 rue Industriels Enr'g. Lafontaine.

CHS. A. CAUVREAU, Député

Notaire

(Bloc TETU)

Rivière-du-Loup.

Téléphone Kamouraska.

J. A. FOISY

Notaire

Débitures municipales, scolaires et de Fabriques.

— BUREAU ET DOMICILE —

Vis-à-vis le Palais de Justice. CORRESPONDANT DE Versailles, Vidricaire et Boulais, Limitée.

J. A. BENOIT

327 Rue Lafontaine

Membre de l'Association des Comptables et auditeurs de la Province de Québec

Expert comptable

SPECIALITES : Vérification et examen d'affaires municipales et préparation d'états pour fins judiciaires

Installation de livres la plus perfectionnée.

DUBE & FILS, Enr.

CHS. EUGENE DUBE

Grains et Provisions

Matériaux de Construction

RIVIERE-DU-LOUP - STATION.

POUR VOS IMPRESSIONS DE TOUTES SORTES

Adressez-vous à

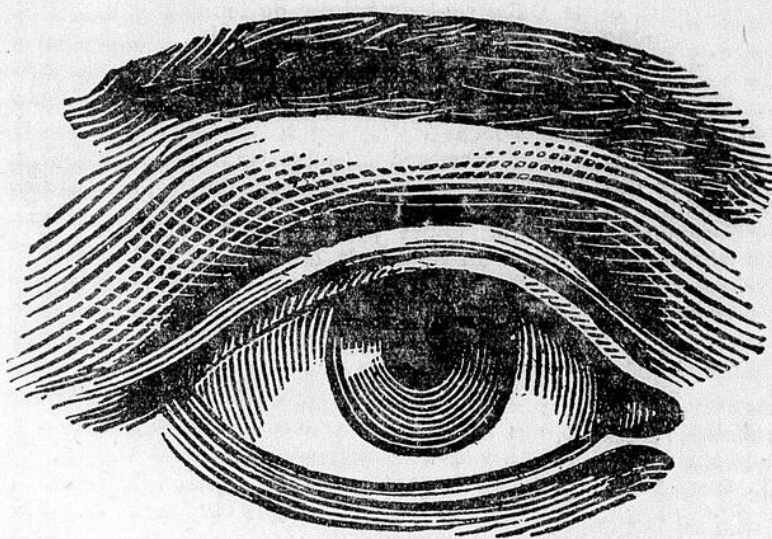
L'Imprimerie du St-Laurent
Prix les plus bas.

N'oubliez pas de faire examiner les yeux de vos enfants

LE SUCCES DE LEURS ETUDES DEPEND ENTIEREMENT DE LEUR VUE

CONSULTATION ET EXAMEN GRATUIT

Pour le soin de vos yeux



Mon salon d'optique est des plus moderne

J. E. SAVARD

Opticien et optométriste Diplômé du collège d'optique de Montréal

Grand assortiment de bagues de fiançailles et jones de mariage des derniers modèles.

BUREAU D'OPTIQUE MODERNE



Diplômé du collège des Optométristes et des Opticiens de la Province de Québec.

Ouvrage fait soigneusement et promptement

Rivière-du-Loup Station.

Pour vos assurances-feu consultez BEGIN & BERUBE

LES FEMMES DE QUARANTE A CINQUANTE

Seront intéressées à savoir ce que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a fait pour Mme Thompson.

Winnipeg, Man.—"Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham m'a été efficace sur tous rapports. J'étais très faible, souffrant de maladies fréquentes chez les femmes. Ne voulant pas du médecin, j'ai pris le Composé Végétal et en prends constamment. Je le recommande à mes amies, et à toutes celles qui ne sont pas bien portantes."—Mme Thompson, 303 Lizzie St., Winnipeg, Man.

Lorsque les femmes entre les âges de quarante et cinquante souffrent de nervosité, irritabilité, mélancolie et chaleurs, causant les maux de tête, étourdissements, ou sensation d'étouffement, elles devraient prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Préparé de racines et d'herbes, ne contient ni drogues dommageables ou narcotiques.

Ce remède célèbre, dont les ingrédients médicinaux sont extraits de racines et d'herbes, prouve sa valeur dans ces cas, depuis cinquante ans. Des femmes, partout, témoignent sur la vertu merveilleuse du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Femmes qui souffrez, écrivez à The Lydia E. Pinkham Medicine Co., Cobourg, Ont., pour avoir un exemplaire gratis du Manuel Confidentiel de Lydia E. Pinkham sur les "Maladies particulières de la Femme."

La question des Chemins de Fer

Suite de la deuxième page.

Cette copie certifiée de la résolution m'a été envoyée par M. Jos. Lebel, secrétaire-trésorier de la Cité de Rivière-du-Loup, avec la lettre suivante :

BUREAU DU SECRETAIRE
Riv.-du-Loup, 23 oct. 1923.
M. Jean-Frs Pouliot, avocat,

Monsieur,
Vous trouverez sous pli copie d'une résolution adoptée par notre conseil à sa séance du 22 courant.

Il est bien amusant de relire cette résolution, qui a déjà été publiée dans le même numéro du St-Laurent que la correspondance de M. Civis. Dans cette résolution, on remarquera d'abord que c'est après avoir pris connaissance de la lettre que j'ai écrite au conseil que celui-ci a décidé d'aller rencontrer sir Henry W. Thornton, lundi, le 29 courant, à la gare. Le Conseil est même allé plus loin que moi en invitant le Colonel Talbot à venir à la Rivière-du-Loup, afin d'étudier la situation de la cité en rapport avec les chemins de fer nationaux.

On verra ensuite que M. l'échevin J. Ad. Thibault, pro-maire ainsi que M. l'échevin Charles Delisle étaient présents à la séance du conseil quand cette résolution a été adoptée UNANIMEMENT.

Si MM. J. Ad. Thibault et Chs Delisle étaient sérieux en critiquant mes articles, pourquoi n'ont-ils pas enregistré leur dissentiment quand cette résolution a été adoptée ?

En étant en faveur de cette résolution, M. Delisle a-t-il eu l'intention d'indisposer Sir Henry W. Thornton contre la Rivière-du-Loup.

La conclusion de mes articles était d'amener le conseil de ville à rencontrer Sir Henry W. Thornton à la Rivière-du-Loup. Comme celui-ci a souvent l'occasion de passer par ici, il s'agissait de faire prendre à notre Conseil la décision de le rencontrer pour permettre à tous les citoyens de lui exposer nos griefs.

De deux choses l'une : ou mes articles étaient mal fondés, comme l'ont

prétendu MM. Delisle et Thibault, et dans ce cas ceux-ci auraient dû s'opposer à ce que la résolution fut adoptée unanimentement ; ils auraient dû enregistrer leur dissentiment à cet effet et ne pas adopter la conclusion de mes articles ; ou bien mes articles étaient bien fondés, et dans ce cas, leurs critiques sont ridicules et il en est de même de l'article de votre correspondant Civis.

8. "Le Conseil mérite certainement des félicitations pour l'attitude qu'il a prise, car il est inutile de se payer de mots et même de longs articles. Les actes pratiques que le conseil vient de poser, comptent plus que toute réclame bruyante faite, non pas dans l'intérêt de ces pauvres employés ; mais pour faire avancer une candidature en marche depuis au-delà de deux ans."

REPOSE : Le Conseil de ville mérite assurément des félicitations pour avoir adopté unanimentement cette résolution ; mais MM. Charles Delisle et J. Ad. Thibault n'en méritent pas pour leurs discours qu'ils auraient mieux fait de rentrer et votre correspondant Civis n'en mérite guère lui non plus pour avoir exposé ses deux champions au ridicule.

En effet, il a eu le courage d'approcher aux lecteurs de votre journal que ces deux Messieurs parlaient d'une façon et votaient de l'autre, ce qui n'est pas de nature à les faire passer pour des hommes sérieux ; c'est pourquoi nous n'attachons guère d'importance à ce qu'ils ont dit. Ils ont sans doute parlé sous le coup d'une émotion passagère, autant en emporte le vent.

9. "La manoeuvre politique est dénoncée. ON RETROUVE LE LOUP SOUS LA PEAU DE L'AGNEAU."

(signé) CIVIS.
REPOSE : Je ne suis ni un loup, ni un agneau : je suis un bouledogue et j'ai à coeur d'emporter le morceau comme on en a la preuve.

En terminant, qu'on me permette de rappeler que le titre suivant de la correspondance de Civis : "Le Conseil de Ville désapprouve les écrits de Mre J. F. Pouliot," est un faux. Le Conseil de Ville n'a pas désapprouvé mes articles ; mais il les a bien et dûment approuvés et les deux échevins ci-dessus mentionnés ont ravalé leurs discours. Ce sera une bonne leçon pour leur apprendre à être plus conséquents avec eux-mêmes à l'avenir.

Pour notre part, nous sommes bien

LA TOUSSAINT

Ce jour de grande fête, dans l'ordre moral et religieux, est aussi précurseur, dans l'ordre matériel de la saison rigoureuse, des neiges, des vents, et du froid. A nous de nous prémunir car la transition ne tardera pas à se faire.

LE JOUR DES MORTS

Une bonne pensée, une aumône, une bonne oeuvre, pour nos chers disparus, et particulièrement ceux de l'année qui s'en va, en ce jour qui leur est consacré, ou au moins dans ce mois de novembre.

JOUR D'ACTION DE GRACES

Le 12 novembre prochain a été fixé par Son Excellence le Gouverneur Général comme jour d'actions de grâces pour tout le Canada.

POUR LES PAUVRES

En vue de la saison rigoureuse qui s'en vient, plusieurs dames charitables de la ville se réunissent toutes les semaines et font de la couture afin de venir en aide aux indigents. Cette charité est bien digne de toute louange.

IMPORTANTE TRANSACTION

M. J. E. Frenette et son gendre M. Ludger Beaulieu, de cette ville, ont acheté la propriété de M. F.-X. St-Hilaire, rue Lafontaine, dans le but, nous dit-on, d'y établir un commerce important. Nous en reparlerons.

NOTES PERSONNELLES

—M. Léo Bérubé, avocat, était à Québec samedi dernier, enregistré au Château.

—MM. D. L. Lippé, N. P., et J. E. Paradis, N. P., de Mégantic, ont été les hôtes cette semaine de M. J. E. Demers, gérant de la Banque de Montréal.

—M. et Mme L. P. Lizotte étaient à Québec à la fin de la semaine dernière, enregistrés au Château.

—Mme J.-Henri Pelletier est de retour d'un séjour d'une semaine chez son frère, M. Samuel Benoit, évaluateur de la cité de Québec.

—M. Dominique Levesque, avocat, de New-Carlisle, est en ville, l'hôte de M. J.-E. Pineau.

—M. et Mme Charles Eugène Dubé sont de retour de leur tournée en auto aux Etats-Unis; de même M. et Mme Louis Montsarrat. Le voyage a été des plus agréables, par une température idéale.

—M. Fernand Rioux, marchand, de St-Jean de Dieu, était en ville dimanche dernier.

—MM. Louis Viel et son fils Joseph, du Squateck, étaient en ville mardi, par affaires.

—M. Armand Rioux, de Lévis, a passé le dimanche à la Rivière-du-Loup.

—M. H. H. Page, marchand, est allé à Québec et Montréal en voyage d'affaires.

—M. Esdras Morel, marchand et maître de poste, de Ste-Rose du Dégelé, était l'hôte ces jours derniers de M. F. J. Michaud.

A ST-PATRICE

Baptêmes

Le 17 octobre, Marie Françoise Cécile, fille de Omer Léveillé et de Hélène Dionne. Parrain Elisée Léveillé, marraine Rose Anna Michaud.

Le 22, Joseph André René, fils de Achille Pelletier et de Marie-Louise Perron. Parrain, André Lessard, marraine Annette Picard.

A ST-FRS-XAVIER

Baptêmes

Le 17, Joseph Louis Napoléon Marc Jacques, fils de Wilbrod Ouellet et de Jeanne Samson. Parrain Louis Napoléon Ouellet, marraine Cordélia Ouellet.

Le 18, Marie Gertrude Léonette, fille de Louis-Philippe Dubé et de Ida McKinnon. Parrain Carmélien Dubé, marraine Carmélienne Dubé.

Le 20, Joseph Elzéar Louis Philippe, fils de Horace Plourde et de Odiana Roy. Parrain Elzéar Marchand, marraine Armande Plourde.

Le même jour, Marie Eva Léona Gaétane, fille de Ernest Dupont et de Hélène Tapp. Parrain Joseph Plourde, marraine Eva Dumas.

Le 21, Corinne Blanche Rose Marie-Ange, fille de Lauréat Boulanger et de Alexina Ouellet. Parrain Louis Ouellet, marraine Marie Berthe Boulanger.

Sépulture

Le 19, Marie Madeleine Armande, fille de Armand Dionne et de Estelle Bérubé, décédée le 18 à l'âge de 6 semaines.

Mariage

Le 22, Roméo Tremblay, fils de Georges Tremblay et de Adélaïde Herve, avec Adrienne Prudhomme, fille de feu Gérard Prudhomme et de feu Caroline Lebrun.

BAZAR

Cet événement populaire aura lieu l'été prochain, et la recette, cette fois, sera destinée à l'hôpital. Il n'y a pas de meilleure occasion pour faire le bien, participer à la meilleure des oeuvres. Souvenons-nous-en!

J. Oscar Levesque

Notaire

Prêts d'argent—Débentures municipales, colaires et de fabriques

Bureau : 18 Rue de l'Eglise (de la Cour)
Résidence : 29 Rue Fraser.

RIVIERE DU LOUP, QUE.

"SURPRISE PARTY"

Mercredi soir, le 24 du courant, un groupe d'amis se réunissait chez M. J. E. Demers, gérant de la Banque de Montréal, en "surprise party" pour fêter joyeusement le 21ème anniversaire de naissance de la fille de celui-ci, Mlle Jeanne. Plusieurs cadeaux de circonstance ont été offerts à Mlle Demers. On s'amusa ferme toute la soirée et un succulent goûter couronna la fête.

Etaient présents : Mlles Gabrielle, Hélène, Jeannette, Bérengère et Marguerite Anctil, Marguerite et Eva Talbot, Bl. et Rachelle Paradis, Dorothee Murphy, MM. Maurice Thibault, avocat, Dr Couture, de Montréal, A. Fortin, agronome, Aimé Marquis, Fernand Pineau, Raul Bureau, Henri Fontaine, Henri Côté, de Québec, Dominique Anctif, J. A. Cawthorne et autres.

ATTENTION

Pour vos réparations de meubles, de matelas et de sommiers, pour paquetage et cretage de meubles et de pianos et pour déménagements, adressez-vous à J. O. NADEAU. Nous avons le personnel et l'outillage requis pour vous faire un excellent et prompt travail. Nous donnons aussi notre attention aux commandes par téléphone. L'atelier est situé rue St-Magloire, No. 10.

J. O. NADEAU
Meublier
Rivière-du-Loup Station.

???

Si vous anticipez plus de protection sur votre vie et avez l'intention de vous assurer pour \$5000 ET PLUS

Il serait de votre plus grand intérêt de communiquer avec
BEGIN & BERUBE,
CASIER POSTAL 200 RIVIERE-DU-LOUP.

A LOUER

Deux logements situés sur la rue Lévis et deux sur la rue Fraser. S'adresser à A. E. FAUCHER, 17 rue Fraser. 4f

QUELQUE PART EN FLORIDE

Aller quelque part en Floride où le soleil luit toujours, où les oranges suspendent leurs fruits dorés, où les palmiers sont gracieusement agitées par les brises tièdes et embaumées et où fleurit le magnolia, est la hantise de centaines de Canadiens chaque hiver.

Cette année encore on verra l'exode ordinaire de Canadiens vers le Sud. Lorsque les Canadiens se livreront aux sports d'hiver dans leur pays ceux du Sud seront aux baignades, aux bains de soleil sur les sables brûlants, à la pêche, au golf, etc.

Lorsque vous ferez vos arrangements pour votre voyage au Sud, consultez un Agent du Chemin de fer National du Canada. Les taux de touristes d'hiver sont maintenant en vigueur. Ces billets sont valides jusqu'au 31 mai et portent le privilège d'arrêt à tous les centres importants.

Grande vente au prix coutant

Ayant vendu ma propriété et devant la livrer le 1er décembre, je suis obligé d'écouler, d'ici cette date, tout mon stock, consistant en : Montres, Horloges et Bijoux de toutes sortes. Je vendrai tout au prix coutant. J'ai plus de 150 montres dans les meilleures marques de montres suisses et une grande quantité de montres Waltham de 15 et de 17 pierres. J'invite tous mes clients et le public en général à profiter de cette aubaine.

Je continuerai, comme par le passé, à m'occuper de réparations de montres, horloges, etc.

F.-X. ST-HILAIRE

Horloger-Bijoutier
Rivière-du-Loup Station.

L'innocence est une goutte d'eau dans le monde; le repentir est l'océan qui l'enveloppe et qui la sauve. —Lacordaire.

La vie morale transformée transforme la vie sociale, et il dépend de la bonne volonté de chaque homme d'essuyer des ruisseaux de larmes ou de les faire couler. —Père Gratry.

"Je ne pouvais marcher"

Les maux de tête, les attaques de vertige, les douleurs dans le dos, l'enflure des pieds et des chevilles, la rétention d'urine, les brûlements ou douleurs en urinant sont autant d'indices de troubles des reins. Lisez comment les Gin Pills ont soulagé un malade:

"J'ai soixante-dix-huit ans et j'ai souffert pendant plus de deux ans de maux de reins. J'avais les pieds et les mains enflés, je souffrais d'insomnie et de vertige à tel point que je ne pouvais marcher. Je commençai à prendre les Gin Pills et maintenant l'enflure a disparu, je n'ai plus d'étourdissements et je dors bien. Je puis recommander les Gin Pills"

(Signé) Esther J. Odell.

Les Gin Pills vous soulageront vous aussi. Commandez-en une boîte chez votre pharmacien aujourd'hui même.

National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited

Toronto, Ontario
Les Gin Pills aux Etats-Unis sont les mêmes que les Gin Pills au Canada.

22F



Mme GASTON LEMIEUX

MARCHANDE DE FOURRURES

TELEPHONE KAM. No 209. No 46, RUE AMYOT.

Toujours en mains un stock de peaux de fourrures de choix. Aussi : Parures de cou de fantaisie, manteaux de tous les modèles.

SPECIALITE : Confection sur commande et remodelages de tous genres. Repassage et teintures de toutes sortes, à des prix défiant toute compétition.

Une visite vous convaincra.

Mme GASTON LEMIEUX

46, rue Amyot, Riv-du-Loup Centre.

Toujours prêts

Un visiteur inattendu vous arrive, en une circonstance quelconque vous êtes pris au dépourvu, vous n'avez qu'à vous rendre chez

T. GRAVEL, PATISSIER

ou à donner votre commande au téléphone et on vous livrera à votre domicile, à votre goût : Choux à la Crème (Cream Puff), Présidents, Eclairs, Eclairs au chocolat, Patés au mouton, Rouleau à la Crème, Pain des anges, Gâteau aux fruits, Macarons (Cocoanut), Feuilletés, etc., à des prix modérés.

GRANDE SURPRISE

J'ai le plaisir d'annoncer à mes clients et au public en général que j'ai décidé de leur faire le présent d'une

AUTOMOBILE NEUVE, 5 PASSAGERS, Modèle 1924, "Chevrolet" ou "Star"

Toute personne achetant pour \$5.00 recevra un billet lui donnant droit au tirage de l'auto. J'espère faire la raffle le plus tôt possible.

J'annoncerai la marque de la machine dans deux ou trois semaines. Ce char sera visible à mon magasin.

PHILIPPE TOULCH, Marchand de Nouveautés.
RIVIERE-DU-LOUP, STATION.

La MAUVAISE VUE détruit la SANTE



En causant des MAUX de tête, etc.,

L'OPTICIEN SPÉCIALISTE PELLETIER, O. D., PEUT AMÉLIORER VOTRE SORT
"CONSULTEZ-LE EN TOUTE CONFIANCE".

AU GRAND MAGASIN DE BIJOUTERIES DE

J. H. PELLETIER

VOUS TROUVEREZ AUSSI :

Jones de mariage, alliances, argenterie, verre-taillé, papeteries nouvelles, montres, bijoux et articles variés pour cadeaux de toutes sortes,

J. H. PELLETIER

Opticien et Optométriste Diplômé de l'Institut d'Optique du Canada et de l'Association des Opticiens et Optométristes de Québec.

HORLOGER - BIJOUTIER

327 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, Qué.

SPECIALITE : Réparations de montres, horloges et bijoux. Ouvrage garanti.